

RAPPORT ANNUEL 2025



ASSOCIATION DES PRODUCTEURS
DE FRAISES ET FRAMBOISES
DU QUÉBEC

Association des producteurs de
fraises et framboises du Québec



CHOISIR LA MARQUE *Les Fraîches du Québec*

POURQUOI?

Maintenant renouvelée, la marque Les Fraîches du Québec attire l'œil des consommateurs qui sont à la recherche de produits locaux et écoresponsables.

La marque met l'accent sur l'aspect collectif de nos petits fruits - elle fait comprendre que plusieurs producteurs sont derrière la marque.

C'est une marque forte et reconnue par les acheteurs et les consommateurs!



COMMENT?

Pour commercialiser avec Les Fraîches du Québec, vous devez :

- Suivre la formation Qualité
- Être un membre en règle de l'APFFQ
- Contacter l'un des fabricants de paniers autorisés pour vous procurer des paniers



Accédez à la formation!

En 2012, la marque Les Fraîches du Québec a été créée afin d'établir une mention distinctive, permettant aux productrices et aux producteurs québécois de se démarquer de la concurrence américaine.

L'objectif était de promouvoir la reconnaissance et les avantages des produits québécois.

NOUVEAUTÉ POUR LES MEMBRES EN 2026 :

Inscrivez-vous gratuitement au bulletin Info-marchés 2026

- Le bulletin Info-marchés, publié trois fois par semaine pendant 19 semaines de juin à octobre, sera offert gratuitement à tous les membres de l'APFFQ exceptionnellement en 2026.
- Cette offre a une valeur de plus de 200 \$.
- Pour vous prévaloir de cette offre, il suffit de vous inscrire via le formulaire en ligne disponible ici!



Bulletin Info-marchés

MOT DU PRÉSIDENT DE L'APFFQ

L'année 2025 restera marquée comme une saison positive pour notre secteur. Malgré les défis propres à notre production, les producteurs et productrices de fraises et de framboises du Québec ont une fois de plus démontré leur savoir-faire.

Des gains concrets ont été réalisés, notamment avec la décision du gouvernement provincial de ramener à 0 % le taux de cotisation au Fonds de santé et de sécurité du travail (FSS) pour les deux prochaines années. Cette mesure, qui figurait parmi nos demandes en matière d'allègement réglementaire et administratif, générera des économies substantielles et offrira un répit financier bienvenu dans un contexte de hausse persistante des coûts de production.

Des démarches ont également été menées auprès de l'UPA afin d'élargir les activités agrotouristiques permises sans autorisation de la CPTAQ, dans le but de réduire le fardeau administratif pour les entreprises. Ce dossier sera à suivre en 2026.

Par ailleurs, plusieurs enjeux majeurs ont retenu notre attention, notamment en matière de main-d'œuvre agricole. La publication récente du projet de règlement sur les nouvelles conditions de logement des travailleurs étrangers temporaires soulève d'importantes préoccupations pour notre secteur. L'Association demeurera proactive afin de défendre les intérêts des producteurs auprès des instances concernées.

L'essor de la culture en hors-sol représente également une avenue prometteuse, notamment en matière de productivité et d'adaptation aux changements climatiques, tout en soulevant des enjeux liés à la taxation et à la réglementation municipale. L'APFFQ poursuit activement ses travaux afin d'assurer un cadre adapté à la réalité des entreprises.

En terminant, je tiens à exprimer toute ma fierté d'avoir eu le privilège d'agir à titre de président et d'administrateur de l'APFFQ pendant près de vingt ans. Je remercie sincèrement les élus, les producteurs et les membres de la permanence pour la richesse des échanges et l'engagement collectif qui ont marqué mon parcours. Les dernières années ont été ponctuées de défis qui m'ont gardé fort occupé ainsi que plusieurs d'entre nous. Nous n'avons qu'à penser à l'arrivée des TET pendant la pandémie, les pluies de 2023, le panier 750ml, le recul sur le salaire minimum en 2024, l'Initiative Agri-relace, le recul sur le CAQ spécifique, pour ne nommer que ceux-là. Je quitte ces fonctions avec confiance, convaincu que l'Association peut compter sur une base associative forte et mobilisée pour relever les défis à venir.

Guy Pouliot



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chères productrices, chers producteurs,

C'est avec beaucoup de fierté et de reconnaissance que je vous adresse ces quelques mots en tant que votre directrice générale. L'année qui vient de s'écouler a été marquée par de belles avancées collectives, rendues possibles grâce à votre mobilisation et à votre confiance. Je veux aussi souligner l'engagement du conseil d'administration qui s'est grandement impliqué tout au long de l'année : merci pour tout votre temps et votre disponibilité.

Sur le plan de la production, la saison a été belle. Une météo globalement clémente, combinée à des prix qui se sont maintenus tout au long de la saison, a permis à plusieurs entreprises de tirer leur épingle du jeu. Fait notable, les promotions en circulaire se sont poursuivies jusqu'à la fin septembre, contribuant à maintenir la visibilité et l'attrait des fraises et framboises du Québec auprès des consommateurs.

Je veux aussi souligner le succès du Concours des gérants de fruits et légumes dans les IGA, qui a permis de renforcer les liens avec le réseau de détaillants et de mettre en valeur vos petits fruits dans plusieurs magasins à travers la province.

Par ailleurs, la modification réglementaire approuvée par la Régie des marchés agricoles en 2025 a permis d'augmenter le budget de fonctionnement de l'Association, nous donnant ainsi les moyens d'accentuer nos efforts en promotion, tout en renforçant nos initiatives en recherche et développement.

Nous pouvons aussi souligner avec satisfaction l'ajout de la clause catastrophe à l'Assurance-récolte pour les fraises. Cette bonification du programme représente un filet de sécurité supplémentaire pour notre secteur et témoigne de la reconnaissance des enjeux bien réels que vous vivez sur le terrain.

Pour la prochaine année, votre équipe de l'Association planchera, entre autres, sur le dossier des nouvelles normes de logement pour les travailleurs étrangers temporaires. Le projet, tel que proposé actuellement sans aucun soutien financier, montre la grande incompréhension du gouvernement de la réalité du secteur agricole. Plusieurs clauses sont prohibitives pour notre secteur et nous ferons les représentations nécessaires pour vous défendre dans ce dossier.

Je tiens à vous dire combien je suis fière de travailler à vos côtés et de porter la voix de notre filière. Votre engagement et votre passion pour la qualité font la force de notre secteur et inspirent quotidiennement l'équipe de l'Association. Ensemble, poursuivons sur cet élan et continuons de faire rayonner les fraises et framboises du Québec.

Jasmine



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les 20 administrateurs de l'APFFQ représentent l'ensemble des régions du Québec et se sont rencontrés à 7 reprises en 2025. Ils se répartissent le travail selon plusieurs comités: prévision des récoltes, finances, recherche, promotion, autocueillette et agrotourisme, main-d'œuvre, UFields et d'autres!



Guy Pouliot
Capitale-Nationale-Côte-Nord

Josiane Cormier
Lanaudière

David Côté
Montérégie

Vincent Méthot
Chaudière-Appalaches

Jérémie Pitre
Outaouais-Laurentides

Pier-Luc Deschamps
Outaouais-Laurentides

Normand Olivier
Abitibi-Témiscamingue

Martin Lebel
Bas-Saint-Laurent

Olivier Parent
Capitale-Nationale-Côte-Nord

Simon Plante
Capitale-Nationale-Côte-Nord

Christian Hébert
Capitale-Nationale-Côte-Nord

Krystel Lampron
Centre-du-Québec

Alain Simard
Chaudière-Appalaches

Andrée-Anne Fisette
Estrie

Pierre Bourdages
Gaspésie

Mario Buisson
Mauricie

Véronique Gadbois
Montérégie

Marc-André Roussel
Montérégie

Pierre-Yves Éthier
Outaouais-Laurentides

Annie-Claude Bélisle
Outaouais-Laurentides

Nelson Paradis
Saguenay-Lac-St-Jean

LE CONSEIL EXÉCUTIF

Guy Pouliot, président
Josiane Cormier, 1ère vice-présidente
David Côté, 2e vice-président
Vincent Méthot
Jérémie Pitre





NOTRE CHAMBRE DE COORDINATION, NOTRE FIERTÉ!

Étant la toute première au Québec, la Chambre de coordination et de développement du secteur des fraises et framboises du Québec s'active depuis plus de 20 ans à développer notre industrie.

Au fil des ans, nous avons tissé et raffermi les liens avec les membres de notre chambre de coordination, faisant de notre outil une fierté de notre secteur et un exemple envié par plusieurs!

Pier-Luc Deschamps -
Président
(administrateur, APFFQ)

Josiane Cormier
(administratrice, APFFQ)

David Côté
(administrateur, APFFQ)

Olivier Parent
(administrateur, APFFQ)

Jérémie Pitre
(administrateur, APFFQ)

Guy Pouliot
(administrateur, APFFQ)

Annie-Claude Bélisle
(administrateur, APFFQ)

Simon Plante
(administrateur, APFFQ)

Vincent Filion -
Vice-président
(administrateur, Loblaw /
Provigo)

Claude Blanchette
(administrateur, Sobeys / IGA)

Jean-Luc Talbot
(administrateur, Metro)

Mike Proulx
(administrateur, Costco
Wholesale)

Joey Boudreau
(administrateur, NASGA)

Antonio Bono
(administrateur, Chenail
Import - Export)

LA PERMANENCE DE L'APFFQ



Directrice générale
Jasmine Sauvé



Agente administration
Marie-Hélène Ledoux



Agente aux
communications
Amélie Fortier



Agente de recherche
et de développement
Charlotte Sarrazin

EN 2025, L'APFFQC'EST...



7

SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2

RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA CHAMBRE DE COORDINATION



7

COMITÉS INTERNES SPÉCIALISÉS

320

ENTREPRISES MEMBRES ENGAGÉES

21

BULLETINS AUX ACHETEURS



37

INFOLETTRES AUX PRODUCTEURS

7

BULLETINS LES NOUVELLES FRAÎCHES

... des rencontres qui nous unissent et un engagement constant à représenter tous les producteurs du secteur

PETITE ASSOCIATION, GRANDE PORTÉE!

31 594

ABONNÉS FACEBOOK

12 741

ABONNÉS INSTAGRAM

969

ABONNÉS LINKEDIN

1 044

ABONNÉS TIKTOK

320

PIÈCES DE CONTENU PUBLIÉES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

35 497

INTERACTIONS AVEC LE CONTENU SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM



2

PARTENAIRES GRAND PUBLIC

1

ÉVÉNEMENT MÉDIAS
ET INFLUENCEURS

Une communauté engagée!



RAPPORT D'ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES 2025

LIVRAISONS AUX MÉDIAS

L'équipe de la permanence a inauguré la saison en distribuant des paniers de fraises à plusieurs médias montréalais.

Au total, on compte 146 articles sur les fraises et framboises du Québec en 2025!



CAMPAGNE: DES SOUVENIRS À SAVOURER

Le slogan de la saison 2025, *Des souvenirs à savourer*, reflète la nostalgie des instants partagés et la joie simple des fraises et framboises locales.



CONCOURS GÉRANTS FRUITS ET LÉGUMES ET PANIERS GÉANTS

Du 7 au 28 août 2025, le Concours Gérants Fruits et Légumes dans les IGA du Québec a pris place. Plus de 60 magasins ont participé au concours, et plusieurs autres ont affiché le panier géant dans leur succursale. Pendant cette période, les ventes de fraises et framboises d'automne ont augmenté de 17 % dans l'ensemble des IGA et de 26 % pour les magasins participants, comparativement aux mêmes dates de l'année précédente. Ce fut un franc succès!

FRAÎCHES EN FÊTE

Le 11 août 2025, Fraîches en fête a réuni plus de 35 invités, incluant des représentants des médias et des influenceurs, lors d'un dîner champêtre tenu à la Ferme Forget. Les fraises et framboises d'automne étaient au cœur de l'événement, mises en valeur à travers des recettes spécialement créées par trois chefs québécois : Catherine St-Laurent, Dom Cooks et Manon Lapierre.

Au total, l'événement a généré 105 pièces de contenu et parutions dans les médias traditionnels, totalisant plus de 7,8 millions d'impressions.

Merci à nos partenaires!



toundra



JOURNÉE AGROTOURISME



En septembre, le comité agrotourisme de l'APFFQ s'est rencontré à la Ferme Marineau à Laval. Plus de 15 producteurs étaient présents pour visiter les installations de l'entreprise. L'après-midi a été consacré à échanger entre producteurs sur les enjeux spécifiques aux entreprises ayant des activités d'agrotourisme et d'autocueillette.



MÉDIAS SOCIAUX - LES MEILLEURES PUBLICATIONS



1

25 FÉVRIER 2025

Savourez les fraises du Québec toute l'année !

Cultivées en serre, elles sont fraîches, sucrées et 100% locales. Un goût authentique, à chaque saison !

1 485 548 vues
15 340 interactions
12 389 j'aime et réactions



2

5 JUIN 2025

*Elles sont enfin là!
Qui dit début de l'été, dit fraises du Québec!*

Vous pouvez déjà les trouver en kiosque, dans vos épiceries ou aux marchés publics si vous êtes dans la région de Montréal. Et si vous êtes à Québec... gardez l'œil ouvert, elles arrivent très bientôt!

Bonne saison à tous nos merveilleux producteurs et productrices!

52 668 vues
5 583 interactions
5 022 j'aime et réactions



3

6 JUIN 2025 (VIDÉO)

De la part de tous nos producteurs : Bonne saison des fraises du Québec!!

64 750 vues
978 interactions
766 j'aime et réactions

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT EN 2025

VITRINE FRAISES HORS-SOL



Le 17 septembre 2025, une première vitrine consacrée à la culture de fraises sur table s'est tenue à la Ferme Onésime Pouliot, située à l'île d'Orléans. Plus de 55 participants, dont des producteurs et des intervenants du secteur, ont assisté à cette démonstration. L'événement avait pour objectif de présenter des installations novatrices et de favoriser les échanges autour des pratiques liées à la culture hors-sol des petits fruits. Cette vitrine s'inscrit dans un projet plus vaste soutenu par le Programme Innovation bioalimentaire - Volet 5 du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), qui prévoit l'organisation de quatre vitrines dans deux entreprises ainsi que la production d'un guide technique sur la mise en place des fraises sur table sous abri. Ce guide sera élaboré en collaboration avec le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL).



VITRINE FRAMBOISE HORS-SOL

Une autre journée de démonstration sur la culture de framboises en hors-sol s'est déroulée chez Productions Horticole Demers, à Saint-Nicolas, le 4 septembre 2025. Plus de 45 participants issus de la communauté des petits fruits ont pris part à cette rencontre. Les participants ont pu visiter les installations, observer les systèmes de production et échanger sur les solutions concrètes pour améliorer la rentabilité et la qualité des cultures. Cette journée s'inscrit dans une série d'initiatives visant à soutenir l'innovation et la diversification des pratiques dans le secteur des petits fruits.

VISITE DU CIEL



Des représentants de l'APFFQ ont participé à une visite des parcelles expérimentales du Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL). Une évaluation gustative a été proposée pour comparer et évaluer les variétés de fraises testées dans le Réseau d'essai des cultivars. Cette visite a offert un aperçu concret des travaux de recherche en cours et a contribué à renforcer les liens entre recherche et production.



PLAN D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA), le MAPAQ et l'APFFQ travaillent conjointement pour développer un plan sectoriel d'adaptation aux changements climatiques pour le secteur des fraises et des framboises du Québec. Il s'agit d'un projet pilote qui permettra certainement de paver la voie aux autres secteurs. Ce plan devrait être terminé et dévoilé en 2026.



SERVICES AUX PRODUCTEURS

ÊTRE MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES ET FRAMBOISES, C'EST...

- **Un accès gratuit à la section membres sur le site Web de l'Association : fraisesetframboisesduquebec.com et la possibilité de créer votre fiche sur le Répertoire des fermes**
- **La possibilité de participer à plusieurs événements : visite de fermes agrotouristiques, webinaires, vitrines de démonstration, et bien plus!**
- **Des bulletins Les Nouvelles Fraîches & Infolettres aux producteurs**
- **Un abonnement gratuit à l'Info-marchés pour la saison 2026**
- **Des codes promotionnels pour certains guides sur le site Web du CRAAQ**
- **L'utilisation de la marque Les Fraîches du Québec** 
- **Des outils de formation sur la qualité**
- **L'accès à du matériel promotionnel sur la boutique en ligne à prix de groupe (\$)**
- **La possibilité de participer aux différentes rencontres de comités de l'APFFQ**





ASSOCIATION DES PRODUCTEURS
DE FRAISES ET FRAMBOISES
DU QUÉBEC

Association des producteurs de
fraises et framboises du Québec

CAHIER DU PARTICIPANT

Assemblée générale annuelle 2026

CONTENU

Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle	1
Procès-verbal de l'assemblée annuelle du 19 février 2025	3
États financiers 2025	14

PROGRAMMATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

12 février 2026 | Hôtel Le Victorin, Victoriaville



8 h 00

ACCUEIL ET RENDEZ-VOUS AVEC LES COMMANDITAIRES

9 h 00

Ouverture de l'assemblée générale annuelle (AGA)

- Lecture et approbation du procès-verbal de l'AGA du 19 février 2025
- Bilan des activités de l'APFFQ et vidéos rétrospectives

9 h 40

Finances de l'APFFQ

- Lecture et ratification des états financiers au 30 novembre 2025
- Nomination d'un auditeur pour l'année 2025-2026
- Présentation des prévisions budgétaires 2026

10 h 00

Remise de la bourse par le partenaire officiel - Racine Petits Fruits



10 h 15

Les grands dossiers de l'APFFQ et mot du président

10 h 35

PAUSE ET RENDEZ-VOUS AVEC LES COMMANDITAIRES

10 h 55

Allocution de Madame *Stéphanie Levasseur*, première vice-présidente générale de l'Union des producteurs agricoles



11 h 25

Élections des administrateurs et de leurs substituts

12 h 00

DÎNER ET RENDEZ-VOUS AVEC LES COMMANDITAIRES

13 h 15

Présentation du nouveau conseil exécutif (CE) et de la présidence

13 h 20

Conférence - *Sophie Reis*, cofondatrice de *La Ruche* et fondatrice de *BB Jetlag*



14 h 30

Présentation du partenaire présentateur - *Taste of the North*

TASTE
of the North

14 h 40

PAUSE ET RENDEZ-VOUS AVEC LES COMMANDITAIRES

15 h 00

Allocution de Monsieur *Donald Martel*, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec



15 h 15

Bilan des activités de la Chambre de coordination

15 h 35

Présentation du plan d'adaptation aux changements climatiques - *Véronique Allard, CISA*

15 h 50

Présentation du partenaire collaborateur - *Paniers P & P*



16 h 00

Résolutions

16 h 45

Questions diverses

17 h 00

Mot de la fin de la présidence

17 h 15

Cocktail de l'industrie





**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE
L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
HÔTEL LE VICTORIN (VICTORIAVILLE) – 19 FÉVRIER 2025**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée est ouverte à 9 h 08. La directrice générale, Mme Jasmine Sauvé, et le président, M. Guy Pouliot, souhaitent la bienvenue à tous les participants et partenaires pour l'assemblée générale annuelle de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec (APFFQ). Le président et les autres membres du conseil exécutif sont présents sur la scène : Guy Pouliot, Josiane Cormier, Louis Bélisle, David Côté et Vincent Méthot.

La directrice générale rappelle que pour toute résolution, un proposeur et un appuyeur seront requis et que quelques exemplaires du cahier du participant contenant tous les documents liés à l'AGA sont mis à disposition sur chacune des tables.

1.1. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

SUR MOTION D'UMENT PROPOSÉE par M. Martin Lebel et appuyée par M. Pier-Luc Deschamps, il est unanimement résolu d'adopter l'avis de convocation tel que lu.

1.2. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

La directrice générale procède à la lecture de l'ordre du jour et précise que cette année la tenue d'un huis clos est prévue après l'heure du dîner et que seulement les productrices et producteurs y seront admis.

SUR MOTION D'UMENT PROPOSÉE par M. Pierre Bourdages et appuyée par M. Jérémie Pitre, il est unanimement résolu d'adopter le projet d'ordre du jour suivant :

9 h 00 Ouverture de l'assemblée générale annuelle

- Lecture et approbation du procès-verbal de l'AGA du 19 février 2024
- Bilan des activités de l'APFFQ et vidéos rétrospectives
- Orientations 2025

9 h 40 Finances de l'APFFQ

- Lecture et ratification des états financiers du 30 novembre 2024
- Nomination d'un auditeur pour l'année 2024-2025
- Présentation des prévisions budgétaires 2025

10 h 00 Au cœur des familles agricoles – Maïka Lemire, travailleuse sociale et stagiaire à l'ACFA
10 h 15 Les grands dossiers de l'APFFQ – Guy Pouliot
10 h 35 PAUSE ET RENDEZ-VOUS AVEC LES COMMANDITAIRES
10 h 55 Allocution de Madame Stéphanie Levasseur, 2e vice-présidente générale de l'Union des producteurs agricoles
11 h 25 Élections des administrateurs et de leurs substituts

- Nomination du président ou de la présidente (CA)

12 h 00 DÎNER ET RENDEZ-VOUS AVEC LES COMMANDITAIRES
13 h 00 Huis clos

- Modification du règlement de contribution et résolutions s'il y a lieu

14 h 20 Allocution enregistrée de M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
14 h 30 La présence en ligne pour les PME – Léonie Pelletier, Oui l'agence
15 h 30 PAUSE ET RENDEZ-VOUS AVEC LES COMMANDITAIRES
15 h 50 Présentation du partenaire exportateur – Taste of the North
16 h 05 Bilan des activités de la Chambre de coordination
16 h 25 Présentation du réseau d'essais cultivars fraises et framboises – Roxane Pusnel, CIEL
16 h 45 Questions diverses
17 h 00 Mot de la fin du président
17 h 15 COCKTAIL SUR PLACE

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Daniel Pouliot et appuyée par M. Nelson Paradis, il est unanimement résolu de tenir un huis clos à 13h00.

1.3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La directrice générale fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 19 février 2024.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Daniel Pouliot et appuyée par M. Marc-André Russel, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 février 2024.

1.4. BILAN DES ACTIVITÉS DE L'APFFQ ET VIDÉOS RÉTROSPECTIVES

La directrice générale débute son allocution en soulignant les défis exceptionnels auxquels les productrices et producteurs ont fait face cette année. Elle évoque notamment que les productrices et producteurs ont dû continuer à gérer les pluies de 2023, tout en maintenant leurs activités à la ferme et aux kiosques. Ils ont également dû relever le défi de recruter de nouveaux employés pour remplacer les jeunes, en raison de la nouvelle loi de 2023.

Madame Sauvé exprime ensuite sa motivation à accepter le poste de directrice générale, citant les qualités distinctives des producteurs de fraises et framboises, qu'elle décrit comme particulièrement prévoyants et résilients.

Elle poursuit en dressant un portrait des dossiers importants qui ont occupé la permanence et les élus de l'Association : fin des projets PAD, réseau d'expertise en innovation horticole, plan d'adaptation aux changements climatiques, création de la CCD des Producteurs en serre du Québec, etc. La directrice

générale mentionne également les diverses rencontres des comités : recherche, finance, prévision des prix, autocueillette, promotion, assurance-récolte, etc.

Madame Sauvé présente deux vidéos rétrospectives : l'une résumant les campagnes promotionnelles et marketing, l'autre présentant les moments forts de la revue de presse.

Elle termine en saluant la force et la détermination de toute l'équipe de l'Association.

1.5. ORIENTATIONS 2025

La directrice générale résume les orientations pour 2025 : nouveaux projets de recherche, mise en place d'un comité Neopestalotiopsis, poursuivre des travaux de REIH et comité réciprocité des normes via le Groupe compétitivité des fruits et légumes. Elle ajoute qu'il y aura une refonte du site web pour le printemps 2026, un renouvellement du Festifraîches et une nouvelle stratégie de positionnement chez les détaillants.

La directrice générale mentionne que pour le moment, les fraises et les plants de fraises ne sont pas visés par les tarifs douaniers de 25 % à l'exportation et à l'importation entre le Canada et les États-Unis.

Elle termine en souhaitant à tous une année 2025 pleine de succès.

2. FINANCES DE L'APFFQ 2.1. LECTURE ET RATIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS

DU 30 NOVEMBRE 2024

Les états financiers sont présentés par Monsieur Mathieu Bolduc, trésorier adjoint à la Direction des finances de l'Union des producteurs agricoles.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Francois Blouin et appuyée par M. Martin Lebel, il est unanimement résolu d'adopter les états financiers présentés.

2.2. NOMINATION D'UN AUDITEUR POUR L'ANNÉE 2024-2025

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Simon Plante et appuyée par M. Pier-Luc Deschamps, il est unanimement résolu de retenir les services de la firme Beauregard et Breault pour l'examen des états financiers 2024-2025.

2.3. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

Monsieur Bolduc et Madame Sauvé présentent les prévisions budgétaires 2024-2025.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Simon Plante et appuyée par M. Yvanhoé Brochu, il est unanimement résolu d'adopter les prévisions budgétaires présentées.

3. AU CŒUR DES FAMILLES AGRICOLES – MAIKA LEMIRE, TRAVAILLEUSE SOCIALE ET STAGIAIRE À L'ACFA

Mme Jasmine Sauvé mentionne que la conférence est présentée par Racine Petits Fruits, partenaire présentateur de l'APFFQ.

Elle invite par la suite Madame Maïka Lemire, travailleuse sociale et stagiaire à l'ACFA, à faire sa présentation.

Mme Lemire rappelle les signaux d'alerte quant à la détresse psychologique, le rôle des travailleurs sociaux de l'ACFA et les services offerts par l'organisme.

4. LES GRANDS DOSSIERS DE L'APFFQ – GUY POULIOT

Le président, Monsieur Guy Pouliot, s'adresse à l'assemblée pour présenter les principaux dossiers de l'APFFQ. Il commence par évoquer le changement de présidence et remercie Mme Josiane Cormier pour son travail accompli durant son mandat.

Il aborde ensuite le sujet des frais excessifs imposés par Éco Entreprises Québec, soulignant les efforts de l'Association pour relever ce défi. Il informe les participants que les plastiques agricoles seront soumis à des écofrais à partir de juillet 2026, tout en mettant en lumière des problèmes quant à la mise en place d'une responsabilité élargie des producteurs : l'absence d'un organisme chargé de récupérer ces plastiques ainsi qu'une faible possibilité de débouchés pour ces plastiques.

M. Pouliot poursuit en discutant de l'assurance-récolte. Il présente les changements à venir pour actualiser le programme à court terme. À long terme, il souligne que les impacts des changements climatiques entraîneront davantage de réclamations, ce qui fera augmenter la franchise, et pourrait inciter les producteurs à adhérer moins à l'Assurance. Il évoque également les futurs projets pilotes et les rencontres qui ont eu lieu à ce sujet.

Le secteur des fraises et des framboises est un des deux secteurs agricoles à participer au projet pilote du MAPAQ pour développer un plan d'adaptation aux changements climatiques. À ce stade-ci, l'Association en est à identifier les actions à mettre en œuvre pour renforcer la résilience face aux changements climatiques.

Concernant les dégâts d'eau de 2023 et le programme Agri-relance, M. Pouliot indique que des chèques sont émis aux entreprises depuis décembre 2024. Il souligne qu'à date seulement 1,5 M\$ ont été versés à l'industrie de la fraise et 3,5 M\$ au secteur maraîcher, ce qui est loin des 22 M\$ promis. L'Association s'interroge sur la manière dont le reste de la somme sera distribuée, rappelant que M. Legault avait annoncé que la totalité du montant annoncé serait versée à l'industrie agricole. M. Pouliot profite de l'occasion pour remercier Madame Stéphanie Forcier, directrice générale par intérim, pour son travail important en 2023 concernant les gains obtenus dans le cadre d'Agri-relance.

M. Pouliot aborde ensuite la question des travailleurs étrangers et les avancées réalisées par l'Association. Il met en avant le CAQ spécifique, qui permettrait au ministère de l'Immigration provincial d'accéder directement aux données de la CNEST, évitant ainsi des formalités supplémentaires coûtant 300 \$ par travailleur étranger. Grâce à l'effort collectif avec leurs partenaires, ce point est en cours de négociation. Il souligne également que le recul du 0,27 \$ est principalement dû aux efforts de l'Association, ce qui a permis aux producteurs d'économiser 400 \$ par travailleur étranger en moyenne. De plus, les efforts de l'Association ont réussi à mettre en place un projet pilote avec l'Office québécois de la langue française pour réduire le temps nécessaire pour la procédure de conformité de 40 heures à 1 heure.

En conclusion, M. Pouliot souligne qu'en 2023, sur les 100 demandes d'allègement envoyées par l'UPA au nom de toutes les associations, 17 provenaient de l'APFFQ. Il félicite l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec pour son travail assidu visant à répondre aux besoins de ses membres.

La séance ajourne pour la pause et la directrice générale mentionne que la séance reprendra dans 20 minutes.

5. ALLOCUTION DE MADAME STÉPHANIE LEVASSEUR, 2E VICE-PRÉSIDENTE GÉNÉRALE DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

La 2e vice-présidente générale de l'Union des producteurs agricoles, Madame Stéphanie Levasseur, s'adresse à l'assemblée en effectuant un survol des actions effectuées par l'Union dans la dernière année ainsi que les priorités à venir de l'Union pour 2025.

6. ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS ET DE LEURS SUBSTITUTS

Madame Jasmine Sauvé et Madame Josiane Cormier font un rappel des procédures d'élections.

Chaque région se réunit pour environ 20 minutes pour choisir ses administrateurs. Les noms des régions sont indiqués sur les murs. Il y a un total de 20 postes.

Si la région ne peut pas procéder par collégialité pour choisir leurs élus et leurs substituts ou s'il y a plus de candidatures que de sièges disponibles, nous pouvons procéder par un vote secret avec des bulletins de vote avec l'aide du secrétaire attitré.

Lorsque les administrateurs sont choisis, ils doivent venir auprès de Marie-Hélène Ledoux pour donner les résultats des élections, les noms des administrateurs et des substituts. L'annonce du nouveau conseil d'administration sera effectuée par la suite.

SUR MOTION DÜMENT PROPOSÉE par M. Mario Buisson et appuyée par M. Marc-André Russel, il est unanimement résolu de proposer Jasmine Sauvé comme présidente des élections et Marie-Hélène Ledoux comme secrétaire des élections.

RÉGION	ADMINISTRATEURS	SUBSTITUTS
Abitibi-Témiscamingue	Normand Olivier	Poste vacant
Bas-Saint-Laurent	Martin Lebel	Ronaldo Bouchard
Chaudière-Appalaches	Vincent Méthot	Patrick Therrien
	Alain Simard	Océanne Brochu
Centre-du-Québec	Krystel Lampron	Alexis Jutras
Estrie	Andrée-Anne Fisette	Luc Renaud
Gaspésie/Les Îles	Pierre Bourdages	Poste vacant
Lanaudière	Josiane Cormier	Sophie Bélisle
Mauricie	Mario Buisson	Poste vacant
Outaouais-Laurentides	Annie-Claude Bélisle	Pierre-Yves Éthier
	Pier-Luc Deschamps	Jonathan Pitre
	Jérémie Pitre	Éric Chaumont

Capitale-Nationale–Côte-Nord	Guy Pouliot Olivier Parent Simon Plante	Israël Faucher Roseline Drolet Fils Faucher Gabriel Gosselin
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Nelson Paradis Poste vacant	Poste vacant Poste vacant
Montérégie	Marc-André Roussel David Côté Véronique Gadbois	Jonathan Rainville Marielle Farley Jonathan Gadbois

6.1. NOMINATION DU PRÉSIDENT OU DE LA PRÉSIDENTE

La directrice générale s'adresse à l'assemblée pour l'informer que le président du conseil d'administration de l'APFFQ pour 2025 est Monsieur Guy Pouliot.

Ajournement de l'AGA pour le dîner. La directrice générale conclut en demandant aux membres du CA de rester dans la salle pour nommer le CE afin de pouvoir l'annoncer en après-midi.

DÎNER ET RENDEZ-VOUS AVEC LES COMMANDITAIRES

7. HUIS CLOS

Tenue d'un huis clos pour les producteurs et productrices de l'APFFQ présents. Parmi les producteurs membres présents, ceux qui ont le droit de vote sont ceux possédant un carton de vote, donc les producteurs ayant signé une procuration leur permettant de représenter leur entreprise.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Daniel Pouliot et appuyée par M. Nelson Paradis, il est résolu de lever le huis clos à 13h40.

8. ALLOCUTION ENREGISTRÉE DE M. ANDRÉ LAMONTAGNE, MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC

La directrice générale annonce l'élection du CE avec M. Guy Pouliot comme président, Mme Josiane Cormier à la vice-présidence, M. David Côté à la 2e vice-présidence, M. Vincent Méthot en tant que 4e membre et M. Jérémie Pitre comme 5e membre.

Mme Sauvé introduit l'enregistrement vidéo du ministre André Lamontagne.

Dans son enregistrement, le ministre souligne l'attachement des Québécois et Québécoises aux fraises et framboises. Il fait également référence à la nouvelle image de marque des Fraîches du Québec et aux valeurs qui y sont associées.

Il met de l'avant le travail d'équipe des producteurs et productrices comme élément clé pour surmonter les nombreux défis, notamment dans le contexte des changements climatiques. M. Lamontagne félicite l'Association pour son projet pilote avec le MAPAQ et le centre d'innovation sociale en agriculture. Il évoque également les efforts en matière de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre,

mentionnant la création de la table de travail sur la main-d'œuvre agricole et l'harmonisation des salaires.

Il conclut en affirmant la volonté de poursuivre le travail collectif pour faire rayonner le secteur de la fraise et de la framboise du Québec.

9. LA PRÉSENCE EN LIGNE POUR LES PME – LÉONIE PELLETIER, OUI L'AGENCE

Madame Léonie Pelletier, fondatrice de Oui l'agence, s'adresse aux personnes présentes via ZOOM au sujet de la présence en ligne pour les PME et de l'importance de bien utiliser les réseaux sociaux. Elle explique en quoi l'utilisation des médias sociaux est importante pour aider les entreprises à accroître leur notoriété et à améliorer l'engagement avec les consommateurs.

10. BILAN DES ACTIVITÉS DE LA CHAMBRE DE COORDINATION

Modification à l'ordre du jour : Le point Bilan des activités de la chambre de coordination sera présenté avant la présentation du partenaire exportateur.

La directrice générale invite donc Monsieur Guy Pouliot, président de la Chambre de coordination, à faire un topo de l'année.

Monsieur Pouliot présente les actions menées par la Chambre de coordination dans la dernière année. Il détaille le nombre de circulaires ayant fait la promotion des fraises et framboises du Québec pendant la saison. On constate que la marque Les Fraîches du Québec continue de rayonner malgré une légère baisse du nombre de promotions en circulaire. Il souligne l'importance de déterminer le bon moment pour annoncer un prix compétitif selon les récoltes. La Chambre s'efforce d'influencer les chaînes pour qu'elles effectuent des promotions en adéquation avec les périodes de récolte.

On pose la question à savoir quel format de panier utiliseront les chaînes et M. Pouliot mentionne qu'il n'y aura pas de changement à ce niveau pour le moment. On remet en question le niveau de rentabilité face au temps de cueillette pour le panier de 750 ml par rapport à celui de 1 L.

La séance ajourne pour la pause et la directrice générale mentionne que la séance reprendra dans 20 minutes.

11. PRÉSENTATION DU PARTENAIRE EXPORTATEUR – TASTE OF THE NORTH

Monsieur Éric Fréchette de Taste of the North s'adresse aux participants à titre de partenaire exportateur de Taste of the North.

12. PRÉSENTATION DU RÉSEAU D'ESSAIS CULTIVARS FRAISES ET FRAMBOISES – ROXANE PUSNEL, CIEL

Madame Roxane Pusnel, chercheuse au Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière, s'adresse aux participants et présente les résultats du réseau d'essais de cultivars de fraises et de framboises. Elle présente, entre autres, les résultats des cultivars de fraisiers d'automne et standards, ainsi que la liste des cultivars implantés en 2024.

13. QUESTIONS DIVERSES

Une question est posée concernant l'utilisation du logo Aliments du Québec sur le panier Les Fraîches du Québec. Un producteur se questionne sur les avantages de la présence de ce logo sur les paniers. Mme Sauvé explique qu'Aliments du Québec est partenaire que l'APFFQ et que la présence du logo sur les paniers permet à tous les producteurs qui utilisent la marque d'être membres d'Aliments du Québec.

14. MOT DE LA FIN DU PRÉSIDENT

Monsieur Guy Pouliot s'adresse à l'Assemblée à titre de président. Il invite les participantes à rester pour le cocktail ainsi qu'au souper de l'industrie présenté par Les Industries Harnois.

15. FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La directrice générale prononce le mot de la fin et met fin à l'assemblée. Elle remercie tous les participants pour leur présence aujourd'hui.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Louis Bélisle et appuyée par M. Pierre Bourdages, il est résolu de lever l'assemblée générale annuelle à 16 h 30.

Rédigé par Amélie Fortier.

ANNEXE – LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES (par ordre alphabétique)

- 115 participants
- 68 producteurs

Prénom	Nom	Entreprise	Profil
Alain	Alix	D-Gus ta saveur	Producteur
Cédric	Auclair	Au Paradis des fraises J. Auclair & Fils inc.	Producteur
Jacob	Auclair	Au Paradis des fraises J. Auclair & Fils inc.	Producteur
Simon	Beauchamp	Cascades	Commanditaire
Harold	Beaupré	Ferme Jarold Inc.	Producteur
Philippe	Beauregard	Ferme Jean-Yves Gamelin	Producteur
Myriam	Bélanger	Ferme Briho-Bel	Productrice
Annie-Claude	Bélisle	A. Bélisle & Fils inc.	Productrice
Louis	Bélisle	2759-8044 Québec inc.	Producteur
Louis-Philippe	Bélisle	A. Bélisle & Fils inc.	Producteur
Réjean	Bélisle	2759-8044 Québec inc.	Producteur
Sophie	Bélisle	Fraises Gaétan Roy	Productrice
Martin	Bilodeau	Fraisière Bellevue	Producteur
Véronique	Binet	Fraisière Bellevue	Productrice
Valérie	Bisson	Potager Therrien inc.	Productrice
Alison	Blouin	Ferme Plante	Productrice
François	Blouin	FERME François Blouin Inc.	Producteur
Mathieu	Bolduc	UPA	Intervenant
Pierre	Bourdages	Ferme Bourdages Tradition	Producteur
Jérémie	Brisson	Ferme Briho-Bel	Producteur
Océanne	Brochu	Potager Yvanhoé inc.	Productrice
Yvanhoé	Brochu	Potager Yvanhoé inc.	Producteur
Sébastien	Brossard	Agroéconomiste	Observateur
Mario	Buisson	Fraisiere Buisson	Producteur
André	Carrier	Observateur	Observateur
Pierre	Cavaillé	HEC Montréal	Observateur
Kristel	Charbonneau	Fraisebec Inc.	Productrice
Éric	Chaumont	Éric et Mario Chaumont inc.	Producteur
Josiane	Cormier	Ferme Cormier inc.	Productrice
David	Côté	Damaco - Maraîcher André Côté	Producteur
Sébastien	Couture	Les Entreprises Pitre	Producteur
Jennifer	Crawford	UPA DI	Intervenant
Natachat	Danis	Tessier - Fabricant de serres	Commanditaire
Réjean	Demers	Les Productions Horticoles Demers inc.	Producteur
Pier-Luc	Deschamps	Fraisebec Inc.	Producteur
Simon	Desforges	Les Industries Harnois	Commanditaire
Jean-François	Dion	Aux fruits de la colline	Producteur

Prénom	Nom	Entreprise	Profil
Roseline	Drolet	Fraisière Roseline Drolet	Productrice
Nicolas	Dupuis	Fraisière Faucher inc.	Producteur
Charlotte Jean-	Duquette	APFFQ	APFFQ
Quentin	Duval	Jardin des buttes SENC	Producteur
Pierre-Yves	Ethier	Au Pays des Petits Fruits	Producteur
Pierre	Fabry	Ferme Pierre Fabry S.E.N.C.	Producteur
Marielle	Farley	Le Potager Mont-Rouge SENC	Productrice
Israël	Faucher	Fraisière Faucher inc.	Producteur
Steeves	Fons	Gaspar	Commanditaire
Dominique	Forget	Desjardins Entreprises Laval-Laurentides	Observateur
Amélie	Fortier	APFFQ	APFFQ
Éric	Fréchette	Taste of The North	Commanditaire
Benjamin	Fréchette	Taste of The North	Commanditaire
Jonathan	Gadbois	Ferme Gadbois Inc.	Producteur
Véronique	Gadbois	Ferme Gadbois Inc.	Productrice
Sara	Giard	Taste of The North	Commanditaire
Gabriel	Gosselin	Ferme Francois Gosselin	Producteur
Gabriel	Gosselin	Ferme Louis Gosselin	Producteur
Francis	Goulet	La Financière agricole du Québec	Intervenant
Francine	Héroux	Observatrice	Observateur
Kathleen	Jean Mary	Régie des marchés agricoles et alimentaires	Intervenant
Alexis	Jutras	Les Cultures de chez nous	Producteur
Suzanne	Kerr	Teris	Commanditaire
Francis	Lacharité	Cascades	Commanditaire
Frederick	Laforge	Production Lareault	Commanditaire
Jean-Sébastien	Lalonde	Les Industries Harnois	Commanditaire
Krystel	Lampron	Ferme le Pré Gourmand	Productrice
Étienne	Lavoie	Ferme Jean-Yves Gamelin	Producteur
Martin	LeBel	Fraisière Lebel	Producteur
Eliot	Lecours Tessier	La Ricardière inc.	Producteur
Marie-Hélène	Ledoux	APFFQ	APFFQ
Laurence	Legoupil-Boisvert	Ferme Benoit Vernier	Productrice
Maïka	Lemire	Au coeur des familles agricoles	Conférencier
Stéphanie	Levasseur	UPA	Conférencier
Nicolas	Loyer	Hortau	Commanditaire
Alain	Massé	Pépinière A. Massé	Producteur
Justine	Massé	Pépinière A. Massé	Productrice
Vincent	Méthot	François et Lise Méthot Inc.	Producteur
Janie	Millette	Plant Products	Commanditaire
Jonathan	Miranda-Chang	La Financière agricole du Québec	Intervenant
Félix	Mondor	Bleuetière Point du Jour	Producteur
Jeremy	Mondor	Bleuetière Point du Jour inc.	Producteur

Prénom	Nom	Entreprise	Profil
Alexandre	Morneau	Tessier - Fabricant de serres La Terre de	Commanditaire
Caroline	Morneau	Chez Nous	Intervenant
Maxime	Panasuk	Tessier - Fabricant de serres	Commanditaire
Nelson	Paradis	Ferme Nelson Paradis inc.	Producteur
Olivier	Parent	Ferme Francois Gosselin	Producteur
Guillaume	Pepin	Les Paniers P&P inc.	Commanditaire
Janie	Pepin	Les Paniers P&P inc.	Commanditaire
Jean-Simon	Pepin	Les Paniers P&P inc.	Commanditaire
Mathieu	Pepin	Les Paniers P&P inc.	Commanditaire
Annie	Perrier	Racine Petits Fruits 2014 inc.	Commanditaire
Jérémie	Pitre	Les Entreprises Pitre	Producteur
Jonathan	Pitre	Les Entreprises Pitre	Producteur
Mathieu	Plante	Dubois Agrinovation	Commanditaire
Simon	Plante	Polyculture Plante	Producteur
Daniel	Pouliot	Onésime Pouliot Petits Fruits	Producteur
Guy	Pouliot	Ferme Onésime Pouliot	Producteur
Sabrina	Pouliot	Onésime Pouliot Rubus	Productrice
Roxane	Pusnel	CIEL	Conférencier
Daniel	Racine	Racine Petits Fruits 2014 inc.	Commanditaire
Sabrina	Racine	Racine Petits Fruits 2014 inc.	Commanditaire
Christophe	Racine	Racine Petits Fruits 2014 inc.	Commanditaire
Jonathan	Rainville	Le Terroir de Dunham	Producteur
Luc	Renaud	Bleuetière Giard inc.	Producteur
Marc	Renaud	Domaine Mont Vézeau (2020) SENC	Producteur
Kashif	Riaz	Production Lareault	Commanditaire
Marie-Claude	Rioux	DDSA / MAPAQ	Intervenant
Marc-André	Roussel	Fraisière Rougi et fils inc.	Producteur
Gabrielle	Roy	Fraises Gaétan Roy	Productrice
Jasmine	Sauvé	APFFQ	APFFQ
Réjean	Ste-Marie	Dubois Agrinovation	Commanditaire
Martin	St-Laurent	Taste of The North	Commanditaire
Patrick	Therrien	Potager Therrien inc.	Producteur
Philippe	Vaillancourt	Ferme Maurice et Philippe Vaillancourt	Producteur
Philippe	Vernier	Ferme Benoit Vernier	Producteur
Karine	Villeneuve	Au Paradis des fraises J. Auclair & Fils inc.	Producteur
Nathan	Williams	Williams, avocats & conseils	Observateur

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**
**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL
EN EXERCICE INDÉPENDANT**
ET ÉTATS FINANCIERS
30 NOVEMBRE 2025

BEAUREGARD & BREAULT | CPA INC.

Société de comptables professionnels agréés

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec qui comprennent le bilan au 30 novembre 2025, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec au 30 novembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Beauregard & Breault, CPA Inc.

Beauregard & Breault, CPA Inc.

Pierre Breault, CPA und.ter

Par Pierre Breault, CPA auditeur

Mirabel, le 27 janvier 2026

13846, BOUL. DU CURÉ-LABELLE, MIRABEL (QUÉBEC) J7J 1L3
T (450) 434-0144 F (450) 434-4732

servicas.com



**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
30 NOVEMBRE 2025**

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	1
BILAN	2
FLUX DE TRÉSORERIE	3
NOTES COMPLÉMENTAIRES	4 - 8
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	9 - 10

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2025**
(Non audité)

1

	2025	2024
	\$	\$
PRODUITS (Annexe A)		
Contributions annuelles variables des producteurs	319 326	271 545
Contributions annuelles fixes des producteurs	196 481	161 788
Contributions du secteur	130 115	242 817
Commandites	172 769	175 531
Promotion	23 424	28 130
Autres	103 168	103 263
	945 283	983 074
CHARGES (Annexe A)		
Salaires - professionnels et secrétariat (note 3)	239 448	239 695
Services professionnels	81 080	83 455
Recherches (note 3)	162 762	270 228
Déplacements des professionnels	12 049	5 911
Per diem et déplacements des administrateurs	30 426	19 323
Frais de comptabilité	19 631	14 307
Location de salles et forfait	7 823	22 229
Loyer	7 430	13 501
Papeterie et frais de bureau	8 874	7 528
Frais d'informatique	10 340	12 953
Télécommunications	2 087	2 283
Assurances, taxes et permis	1 257	1 296
Cotisations et réseautage	8 953	10 829
Publicité et promotion	84 522	71 668
Mauvaises créances (recouvrées)	3 480	(4 781)
Frais bancaires et intérêts	8 580	8 323
Amortissement - immobilisations corporelles	1 062	1 142
Amortissement - actifs incorporels	8 000	8 000
Amortissement des apports reportés afférents aux actifs incorporels	(6 660)	(6 660)
Contribution à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec - Annexe B	186 484	162 879
	877 628	944 109
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES		
	67 655	38 965
ACTIF NET AU DÉBUT	311 443	272 478
ACTIF NET À LA FIN	379 098	311 443

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**
BILAN
30 NOVEMBRE 2025
(Non audité)

2

	2025	2024
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	437 244	291 751
Débiteurs (note 4)	307 843	327 105
Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec	36 894	42 157
Stocks	13 815	18 678
Frais imputables au prochain exercice	<u>6 870</u>	<u>4 715</u>
	802 666	684 406
IMMobilisations corporelles (note 5)	1 371	1 112
ACTIFS INCORPORELS (note 6)	<u>51 880</u>	<u>24 000</u>
	<u>855 917</u>	<u>709 518</u>
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	209 473	203 948
Apports reportés (note 8)	<u>42 533</u>	<u></u>
	252 006	203 948
PROVISION POUR PRESTATIONS FUTURES	7 343	5 563
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIFS INCORPORELS (note 9)	40 457	19 980
PRODUITS REPORTÉS	<u>177 013</u>	<u>168 584</u>
	476 819	398 075
ACTIF NET	<u>379 098</u>	<u>311 443</u>
	<u>855 917</u>	<u>709 518</u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Administrateurs

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2025**
(Non audité)

	2025	2024
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	67 655	38 965
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement - immobilisations corporelles	1 062	1 142
Amortissement - actifs incorporels	8 000	8 000
Amortissement des apports reportés afférents aux actifs incorporels	(6 660)	(6 660)
Écart entre la charge pour prestations futures et les prestations versées	1 780	(272)
	<u>71 837</u>	<u>41 175</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	19 262	(59 557)
Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec	5 263	(5 190)
Stocks	4 863	7 095
Frais imputables au prochain exercice	(2 155)	(320)
Créditeurs	5 525	(8 299)
Apports reportés	42 533	
Produits reportés	8 429	(6 009)
	<u>83 720</u>	<u>(72 280)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>155 557</u>	<u>(31 105)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations corporelles	(1 321)	
Achat d'actifs incorporels	(35 880)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(37 201)</u>	
FINANCEMENT		
Apports reportés afférents aux actifs incorporels	27 137	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>27 137</u>	
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	145 493	(31 105)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>291 751</u>	<u>322 856</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>437 244</u>	<u>291 751</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 NOVEMBRE 2025**
(Non audité)

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec est constituée selon la Loi des syndicats professionnels du Québec. Elle a pour mission de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres. L'Association est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exemptée des impôts sur le revenu.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'Association utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés, s'il y a lieu, sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'il sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions sont comptabilisés dans l'exercice auquel elles se rapportent et que leur encaissement est raisonnablement sûr.

Les produits des commandites et promotion sont comptabilisés lorsqu'il y a preuve convaincante d'accord, que le service a été rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que leur encaissement est raisonnablement sûr.

Régime de retraite

L'Association participe à un régime interentreprises hybride pour le bénéfice de ses employés, dont un volet est contributif à cotisations définies et un volet est non contributif à prestations définies. Comme l'Association ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies, elle applique la comptabilité des régimes à cotisations définies.

Produits reportés

Ces produits reportés sont constitués de montant qui seront utilisés pour l'achat de licence et pour l'utilisation du logiciel de gestion durant une période minimale de 5 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 NOVEMBRE 2025**
(Non audité)

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

Provision pour prestations futures

Lors du départ à la retraite de ses employés, l'Association paie les congés de maladie accumulés par ces derniers. La provision pour prestations futures est calculée par la direction en fonction des congés de maladie accumulés, du salaire et de la durée de vie active des salariés. Le régime n'est pas capitalisé.

Composition de la trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne sont grevés d'aucune affectation. La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Ventilation des charges

L'Association présente certaines de ses charges par programme. Les charges spécifiques aux programmes sont directement attribuées à ces derniers. Les salaires et charges sociales sont ventilés au prorata des heures travaillées pour chacun des programmes.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

3- VENTILATION DES CHARGES

	Salaires et charges sociales	Services professionnels	Total 2025
	\$	\$	\$
Recherches			
Recherches diverses	2 522	13 354	15 876
Réseau - Essais de variétés		27 896	27 896
Refonte du site internet	9 768		9 768
Vitrines Fraises hors-sol	5 433	32 582	38 015
Recherche PAD		71 207	71 207
	17 723	145 039	162 762
Administration	239 448		239 448
Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec	65 803	16 739	82 542
	322 974	161 778	484 752

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 NOVEMBRE 2025**
(Non audité)

3- VENTILATION DES CHARGES (suite)

	Salaires et charges sociales	Services professionnels	Total 2024
	\$	\$	\$
Recherches			
Recherches diverses		11 538	11 538
Réseau - Essais de variétés	357	30 563	30 920
Recherche PAD		227 770	227 770
	357	269 871	270 228
Administration	239 695		239 695
Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec	58 960	5 348	64 308
	299 012	275 219	574 231

	2025	2024
	\$	\$
Contributions annuelles variables des producteurs	298 771	227 235
Contributions annuelles fixes des producteurs	20 967	12 706
Subvention du gouvernement provincial		99 733
Taxes à la consommation	5 032	
Autres	4 401	5 278
	329 171	344 952
Provision pour créances douteuses	21 328	17 847
	307 843	327 105

5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable 2025	Valeur comptable 2024
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	12 447	11 076	1 371	1 112

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 NOVEMBRE 2025**
(Non audité)

6- ACTIFS INCORPORELS	2025	2024
	\$	\$
Site internet	35 880	
Logiciel de gestion	16 000	24 000
	<u>51 880</u>	<u>24 000</u>

Au cours de l'exercice, l'Association a procédé à la refonte de son site internet pour un montant de 35 880 \$. La période d'amortissement de ce module débutera lorsqu'il sera prêt à être utilisé.

7- CRÉDITEURS	2025	2024
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	136 343	132 229
Administrateurs	2 641	524
L'UPA	70 489	65 340
Taxes à la consommation	<u>5 855</u>	
	<u>209 473</u>	<u>203 948</u>

8- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont constitué de subventions destinées à couvrir les charges pour des projets. Les variations sont :

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début		14 037
Montants reçus pour l'exercice suivant	86 250	
Montants constatés à titre de produits	<u>(43 717)</u>	<u>(14 037)</u>
Solde à la fin	<u>42 533</u>	<u> </u>

9- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS ACTIFS INCORPORELS

Les apports reportés afférents aux actifs incorporels sont constitués d'une subvention ayant servi à l'acquisition du logiciel de gestion et du site internet. Les variations sont :

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	19 980	26 640
Apports reçus	27 137	
Amortissements des apports reportés	<u>(6 660)</u>	<u>(6 660)</u>
Solde à la fin	<u>40 457</u>	<u>19 980</u>

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 NOVEMBRE 2025
(Non audité)**

10- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Association est apparentée à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec du fait qu'elle exerce une influence notable par sa capacité de nommer certains membres du conseil d'administration de la Chambre de coordination. Au cours de l'exercice, l'Association a contribué pour un montant de 186 484 \$ (162 879 \$ en 2024) afin de soutenir les activités de promotion et d'administration de la Chambre de coordination.

Ces opérations conclues dans le cours normal des activités ont été mesurées à la valeur d'échange.

11- OPÉRATIONS AVEC UN ORGANISME AFFILIÉ

L'Association est affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA). Les opérations avec l'UPA sont les suivantes :

	2025	2024
	\$	\$
Services professionnels, salaires, loyer et déplacements	365 836	346 600

Ces opérations conclues dans le cours normal des activités ont été mesurées à la valeur d'échange.

12- ENGAGEMENTS

L'Association s'est engagée par contrat pour le maintien du logiciel de gestion pour un montant de 44 115 \$ annuellement. L'Association s'est également engagée par contrat pour le développement de son site internet pour un montant de 23 920 \$ pour l'exercice 2026.

13- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association est exposée à ce risque principalement en regard de ses créateurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Association est exposée au risque de crédit par ses débiteurs car elle consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

14- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2025
(Non audité)

ANNEXE A- RÉSULTATS PAR ACTIVITÉS

	Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec										Budget 2025
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	
PROFITS											
Contribution annuelle variable des producteurs	95 678	9 788	14 585	12 344	27 896	9 268	2 533	72 328	7 863	43 716	186 484
Contribution annuelle fixe des producteurs	157 231										319 326
Contribution du secteur											271 545
Commissions	72 900										299 277
Promotions	49 905										196 481
Autres											161 828
											130 115
											164 000
											242 817
											175 511
											156 434
											28 130
											22 424
											103 263
											99 200
											908 759
CHARGES											
Salaires, professeurs et secrétariat (note 3)	276 079		9 242	4 127							239 448
Services professionnels	50 027		2 797	745							81 080
Recherche											83 455
Déplacements des professionnels	10 856	27	965	201							163 762
Per diem et déplacements des administrateurs	8 712		7 731	9 628							270 228
Frais de compta/éb	19 631										121 208
Location de salles et locatif	265		1 668	2 946	48						5 911
Loyer	7 430										0 000
Poste et frais de bureau	3 702		2 274	2 077	821						12 953
Frais d'information	9 461	362			467						2 487
Télécommunications	2 056		50		31						2 293
Assurances, taxes et permis	1 257										1 500
Coûts et réseautage	875		198	229	84 219						10 829
Préts et prêts	3 480										12 000
Marques, brevets et droits d'auteur	151										30 426
Amortissement - immobilisations corporelles	1 062										19 481
Amortissement - actifs incorporels											14 507
Contribution à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec - Annexe B											17 000
EXCEDENT (INSUFFISANCE) DES PROFITS SUR LES CHARGES	332 998	9 788	18 610	12 344	92 242	27 896	15 876	7 460	54 540	71 207	9 768
											38 015
											186 484
											877 628
											944 109
											926 937
											38 965
											(18 178)

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2025**
(Non audité)

**ANNEXE B - CONTRIBUTION À LA CHAMBRE DE COORDINATION DU SECTEUR DES
FRAISES ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**

		2025	2024
	Total des charges de promotion	Portion assumée par APFFQ	Portion assumée par CCSFFQ
	\$	\$	\$
Promotion			
Salaires - professionnels et secrétariat	11 795	4 127	7 668
Services professionnels	6 086	2 130	3 956
Déplacements des professionnels	942	201	741
Location de salles et forfait	137	48	89
Papeterie et frais de bureau	2 344	821	1 523
Frais d'informatique	1 335	467	868
Télécommunications	31	31	
Cotisations et réseautage	198	198	
Publicité et promotion	<u>240 678</u>	<u>84 219</u>	<u>156 459</u>
	<u>263 546</u>	<u>92 242</u>	<u>171 304</u>
Activités générales			
		<u>15 180</u>	<u>10 238</u>
		<u>186 484</u>	<u>162 879</u>





ASSOCIATION DES PRODUCTEURS
DE FRAISES ET FRAMBOISES
DU QUÉBEC

Association des producteurs de
fraises et framboises du Québec

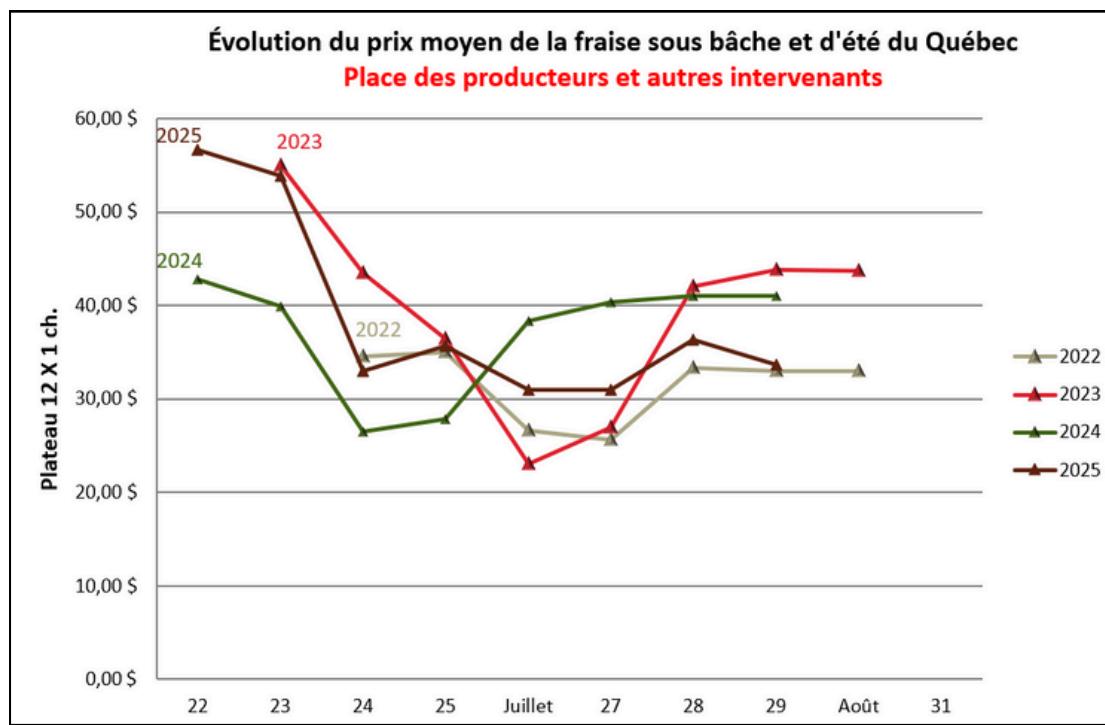
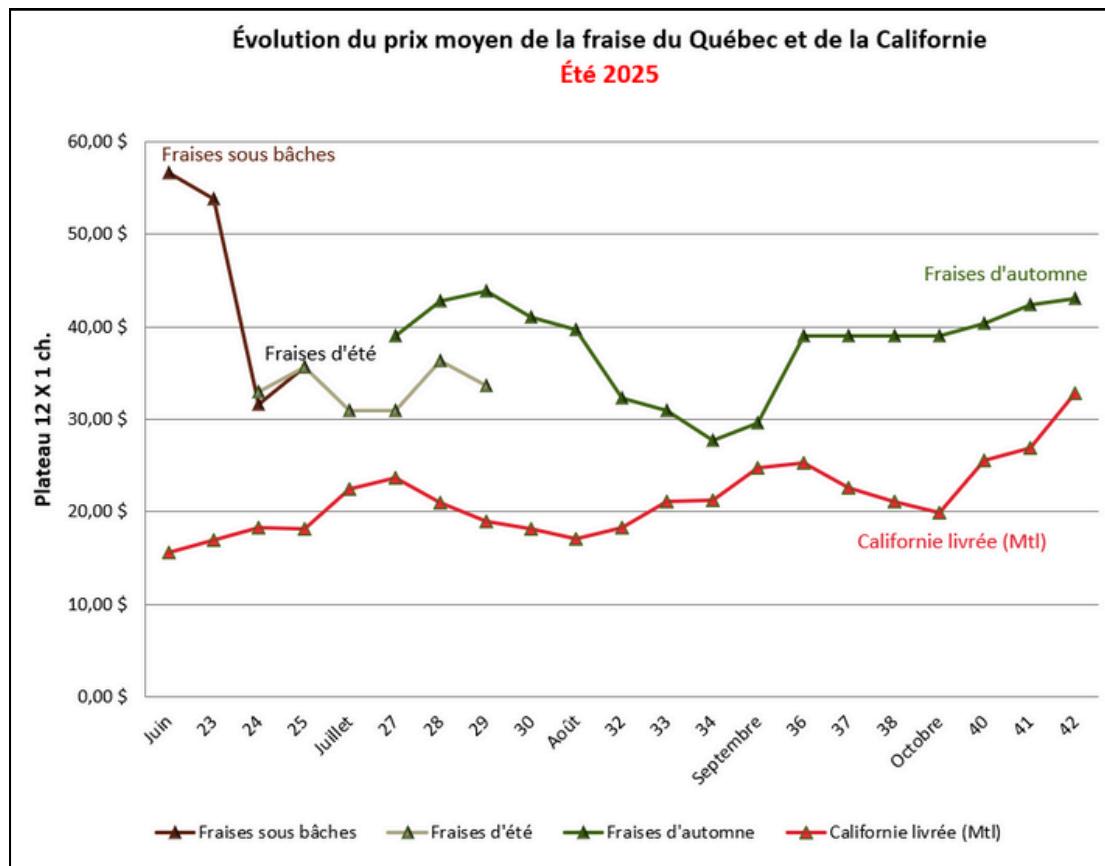
ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

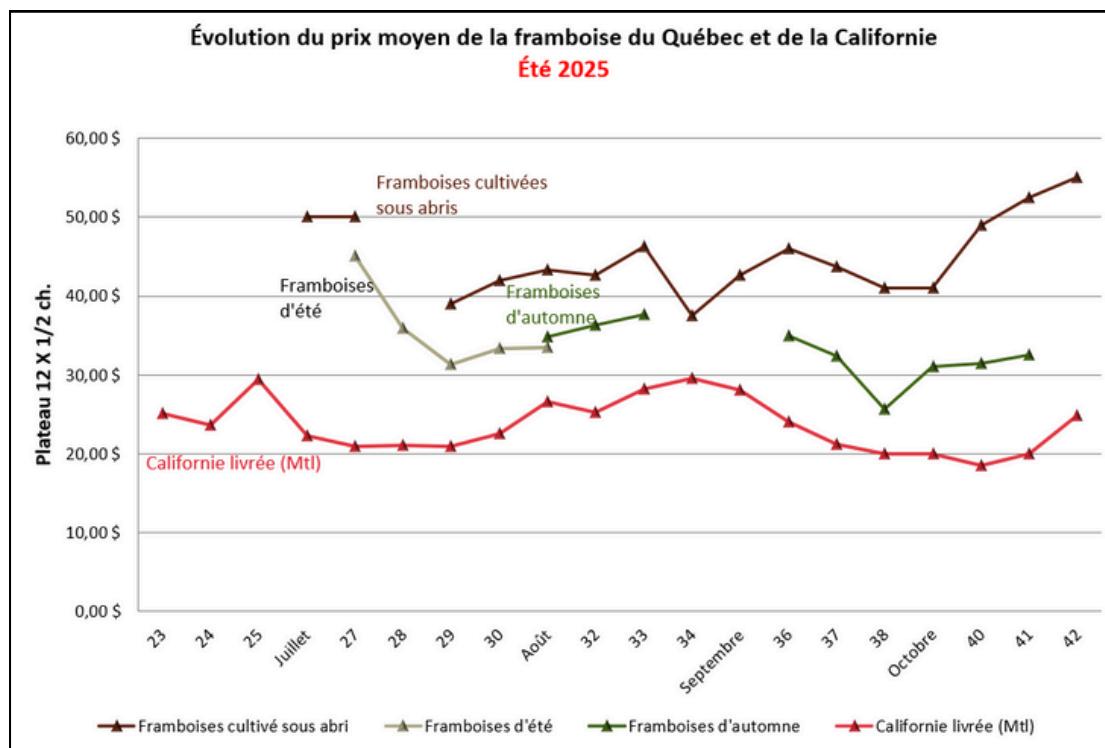
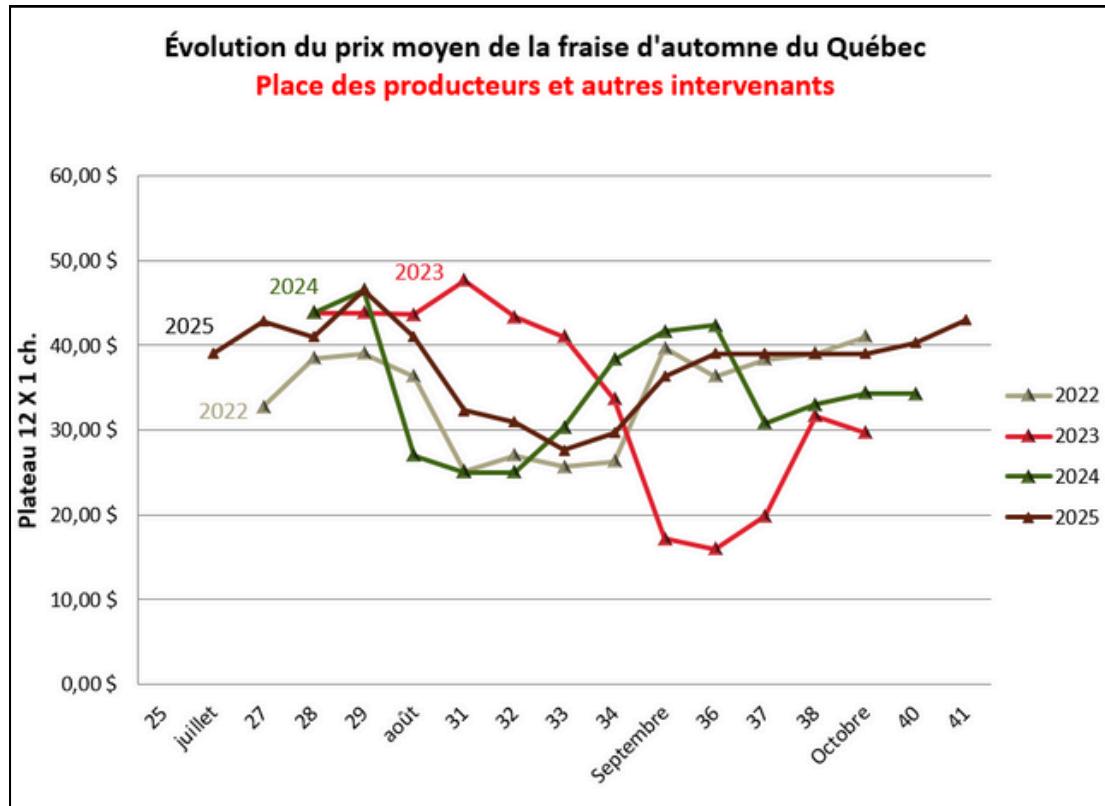
PROMOTION ET MISE EN MARCHÉ

Annexe 1	Bilan des prix de saison des fraises et framboises	27
Annexe 2	Prix autocueillette fraises	30
Annexe 3	Prix autocueillette framboises	33
Annexe 4	Prix kiosque fraises	36
Annexe 5	Prix kiosque framboises	39
Annexe 6	Résultats - essais de variétés cultivars (CIEL)	42

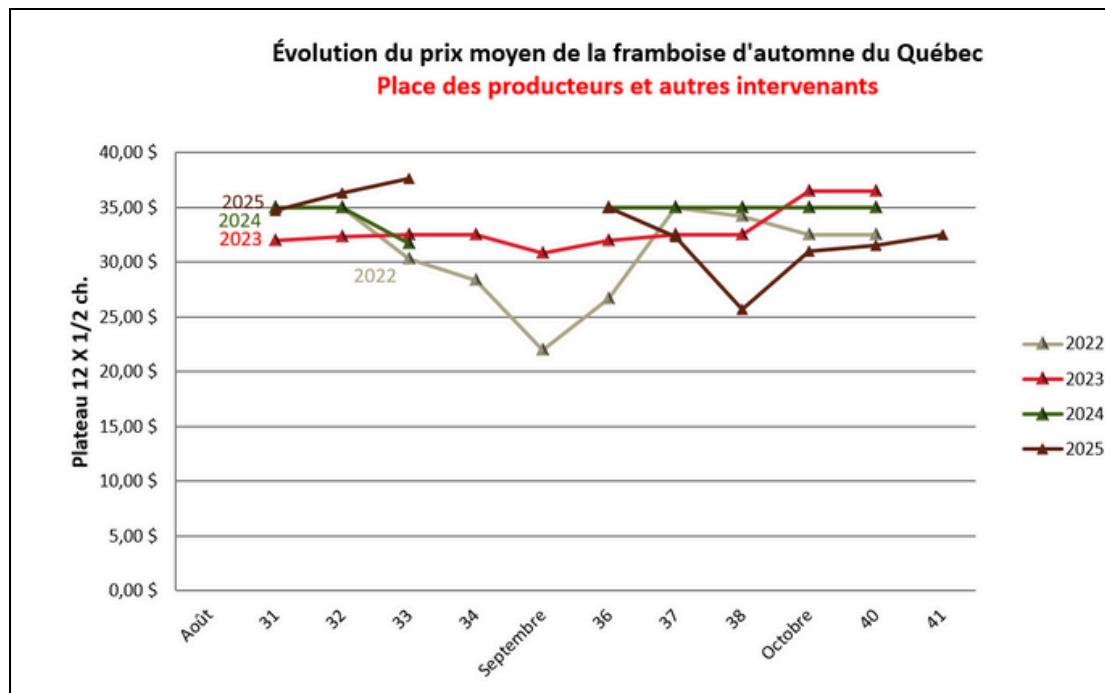
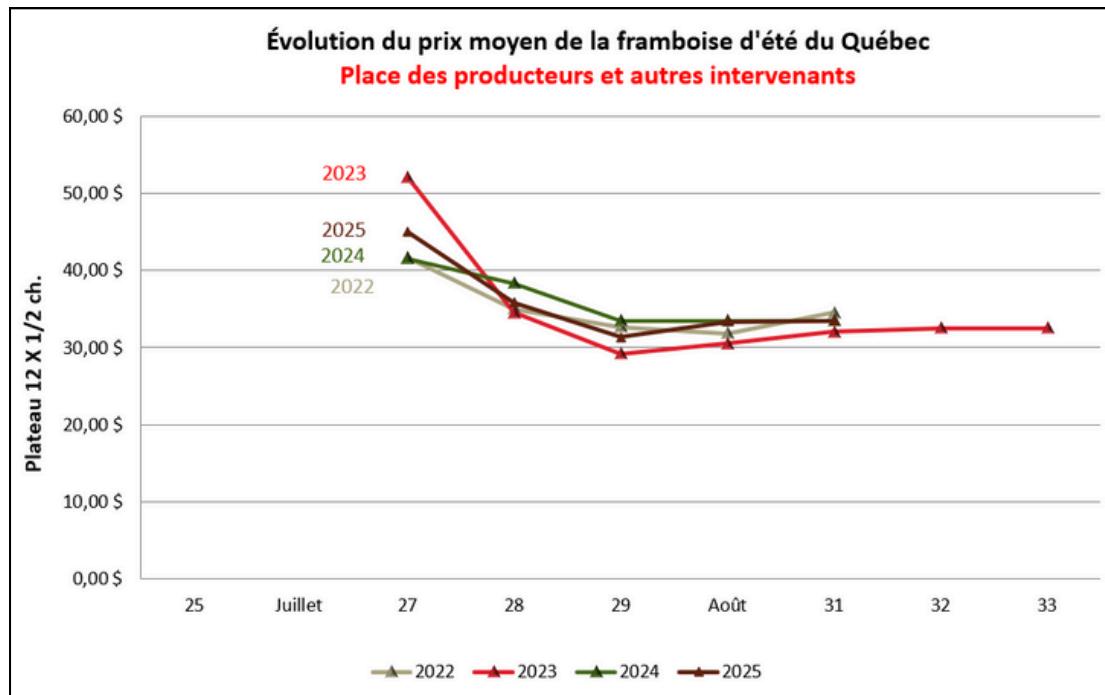
ANNEXE 1 - BILAN DES PRIX EN SAISON DES FRAISES ET FRAMBOISES



ANNEXE 1 - BILAN DES PRIX EN SAISON DES FRAISES ET FRAMBOISES



ANNEXE 1 - BILAN DES PRIX EN SAISON DES FRAISES ET FRAMBOISES



ANNEXE 2 - PRIX AUTOCUEILLETTE FRAISES

Compilation des prix à l'autocueillette pour la fraise - Saison 2025

Dates	Prix autocueillette - fraise											
	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province	
	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	kg	
02-juin												
05-juin												
07-juin												
09-juin												
12-juin	6,51 \$				6,60 \$						6,56 \$	
14-juin	6,51 \$				6,60 \$						6,56 \$	
16-juin	6,51 \$				6,60 \$						6,56 \$	
19-juin	6,51 \$				6,60 \$						6,56 \$	
21-juin	6,51 \$				6,60 \$						6,56 \$	
23-juin	6,51 \$				6,60 \$						6,56 \$	
26-juin	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,70 \$	8,80 \$		15,50 \$			8,80 \$	
28-juin	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,70 \$	8,80 \$		15,50 \$			8,80 \$	
30-juin	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,70 \$	8,80 \$		15,50 \$			8,80 \$	
03-juil	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$			8,60 \$	
05-juil	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$			8,60 \$	
07-juil	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$			8,60 \$	
10-juil	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$			8,60 \$	
13-juil	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$			8,60 \$	
16-juil	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$			8,60 \$	
19-juil	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$			8,60 \$	
22-juil	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$			8,60 \$	
25-juil	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$	6,51 \$	6,51 \$	8,18 \$	
28-juil	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$	6,51 \$	6,51 \$	8,18 \$	
30-juil	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$	6,51 \$	6,51 \$	8,18 \$	
01-août	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$	6,51 \$	6,51 \$	8,18 \$	
04-août	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$	6,51 \$	6,51 \$	8,18 \$	
06-août	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$	6,51 \$	6,51 \$	8,18 \$	
08-août	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$	6,51 \$	6,51 \$	8,18 \$	
11-août	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$	6,51 \$	6,51 \$	8,18 \$	
13-août	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$	6,51 \$	6,51 \$	8,18 \$	
15-août	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$	6,51 \$	6,51 \$	8,18 \$	
18-août	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$	6,51 \$	6,51 \$	8,18 \$	
20-août	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$	6,51 \$	6,51 \$	8,18 \$	
22-août	8,68 \$			7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$	6,51 \$	6,51 \$	8,60 \$	
25-août	8,68 \$			7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$	6,51 \$	6,51 \$	8,60 \$	
27-août	8,68 \$			7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$		6,51 \$	6,51 \$	7,61 \$	
29-août	8,68 \$			7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$		6,51 \$	6,51 \$	7,61 \$	
01-sept	8,68 \$			7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$		6,51 \$	6,51 \$	7,61 \$	
03-sept	8,68 \$			7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$				8,05 \$	
05-sept	8,68 \$			7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$				8,05 \$	
08-sept	8,68 \$			7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$				8,05 \$	
10-sept	8,68 \$			7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$				8,05 \$	
12-sept	8,68 \$			7,92 \$		8,80 \$					8,47 \$	
15-sept	8,68 \$			7,92 \$		8,80 \$					8,47 \$	
17-sept	8,68 \$			7,92 \$		8,80 \$					8,47 \$	
19-sept	8,68 \$			7,92 \$		8,80 \$					8,47 \$	
22-sept	8,68 \$			7,92 \$		8,80 \$					8,47 \$	
24-sept	8,68 \$			7,92 \$		8,80 \$					8,47 \$	
26-sept	8,68 \$			7,92 \$		8,80 \$					8,47 \$	
29-sept	8,68 \$			7,92 \$		8,80 \$					8,47 \$	
01-oct	8,68 \$			7,92 \$		8,80 \$					8,47 \$	

Source: Info-marchés fraise et framboise - saison 2025.

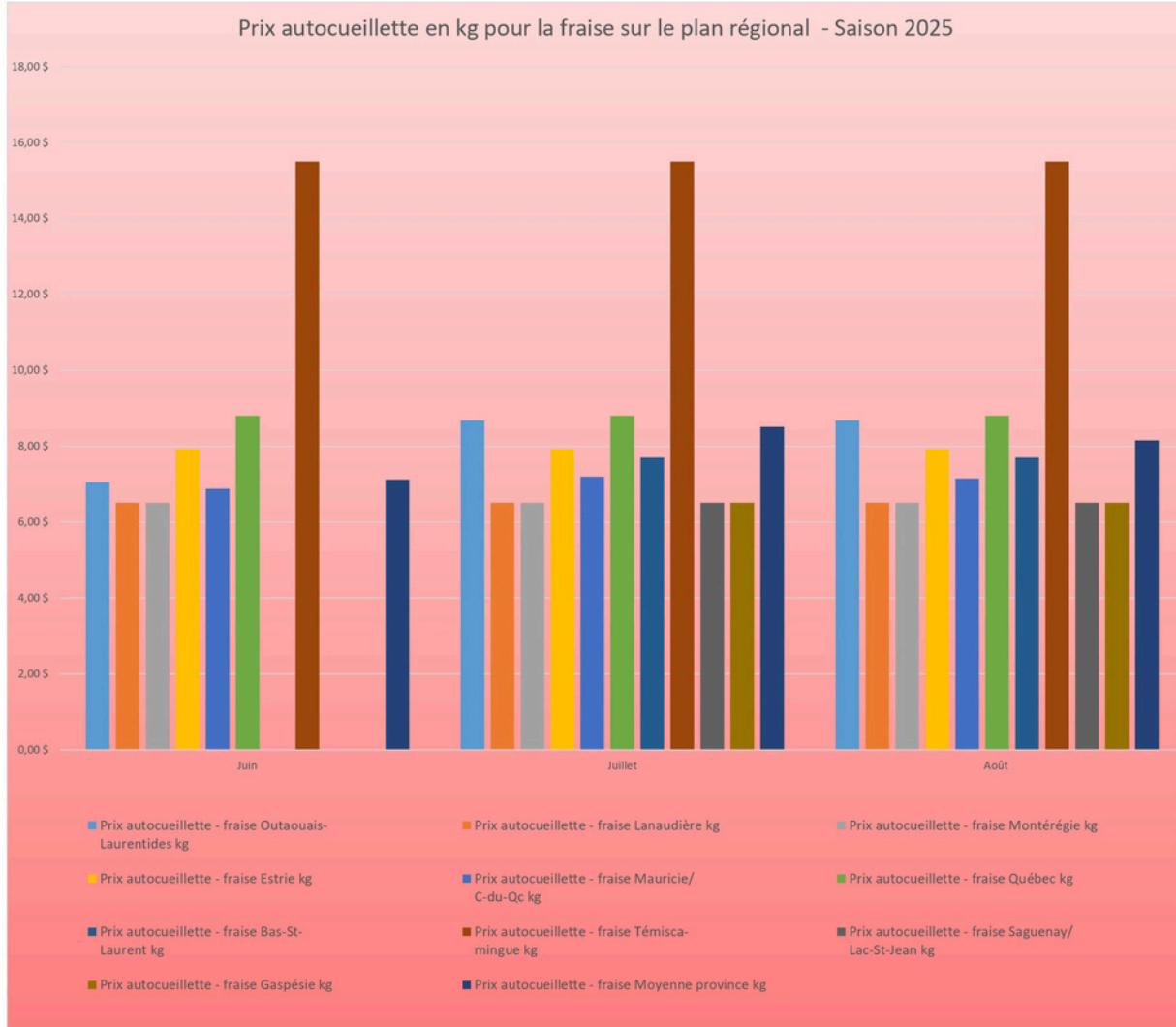
Note: le prix à l'autocueillette est basée selon la conversion des formats offerts en litres et les prix du Témiscamingue sont pour de la fraise biologique.

ANNEXE 2 - PRIX AUTOCUEILLETTE FRAISES

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la fraise sur le plan régional - Saison 2025

Mois	Prix autocueillette - fraise										
	Outaouais-Laurierides kg	Lanaudière kg	Montérégie kg	Estrie kg	Mauricie/C-du-Qc kg	Québec kg	Bas-St-Laurent kg	Témiscamingue kg	Saguenay/Lac-St-Jean kg	Gaspésie kg	Moyenne province kg
Juin	7,05 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	6,88 \$	8,80 \$		15,50 \$			7,12 \$
Juillet	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,20 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$	6,51 \$	6,51 \$	8,51 \$
Août	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,92 \$	7,15 \$	8,80 \$	7,70 \$	15,50 \$	6,51 \$	6,51 \$	8,16 \$
											7,93 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.



ANNEXE 2 - PRIX AUTOCUEILLETTE FRAISES

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la fraise sur le plan régional - Saison 2024

Mois	Prix autocueillette - fraise										
	Outaouais- Laurentides kg	Lanaudière kg	Montérégie kg	Estrie kg	Mauricie/ C-du-Qc kg	Québec kg	Bas-St- Laurent kg	Témisca- mingue kg	Saguenay/ Lac-St-Jean kg	Gaspésie kg	Moyenne province kg
Juin	6,71 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,50 \$	7,70 \$	6,60 \$					6,70 \$
Juillet	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,50 \$	7,70 \$	6,60 \$		14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	7,87 \$
Août	8,68 \$							14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	7,18 \$
											7,25 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la fraise sur le plan régional - Saison 2023

Mois	Prix autocueillette - fraise										
	Outaouais- Laurentides kg	Lanaudière kg	Montérégie kg	Estrie kg	Mauricie/ C-du-Qc kg	Québec kg	Bas-St- Laurent kg	Témisca- mingue kg	Saguenay/ Lac-St-Jean kg	Gaspésie kg	Moyenne province kg
Juin	7,60 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$					8,16 \$
Juillet	7,60 \$	5,58 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$	7,60 \$	9,02 \$
Août	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$	7,60 \$	9,00 \$
											8,72 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la fraise sur le plan régional - Saison 2022

Mois	Prix autocueillette - fraise										
	Outaouais- Laurentides kg	Lanaudière kg	Montérégie kg	Estrie kg	Mauricie/ C-du-Qc kg	Québec kg	Bas-St- Laurent kg	Témisca- mingue kg	Saguenay/ Lac-St-Jean kg	Gaspésie kg	Moyenne province kg
Juin	7,76 \$	7,15 \$	6,05 \$	7,00 \$	6,60 \$	6,60 \$					6,86 \$
Juillet	8,25 \$	7,15 \$	6,05 \$	7,00 \$	6,60 \$	7,44 \$	6,51 \$		6,50 \$		6,94 \$
Août	8,18 \$	7,15 \$	6,05 \$	7,00 \$	6,60 \$	7,49 \$	6,51 \$		6,50 \$	6,60 \$	6,90 \$
											6,90 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la fraise sur le plan régional - Saison 2021

Mois	Prix autocueillette - fraise										
	Outaouais- Laurentides kg	Lanaudière kg	Montérégie kg	Estrie kg	Mauricie/ C-du-Qc kg	Québec kg	Bas-St- Laurent kg	Témisca- mingue kg	Saguenay/ Lac-St-Jean kg	Gaspésie kg	Moyenne province kg
Juin		5,43 \$	5,43 \$	5,50 \$	5,43 \$	6,60 \$					5,68 \$
Juillet	7,60 \$	5,43 \$	5,43 \$	5,50 \$	5,43 \$	6,60 \$	5,97 \$	8,73 \$	6,10 \$	6,60 \$	6,34 \$
Août	7,60 \$					6,51 \$	6,38 \$	8,73 \$	6,10 \$	6,60 \$	6,99 \$
Septembre						6,51 \$					6,51 \$
											6,38 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la fraise sur le plan régional - Saison 2020

Mois	Prix autocueillette - fraise										
	Outaouais- Laurentides kg	Lanaudière kg	Montérégie kg	Estrie kg	Mauricie/ C-du-Qc kg	Québec kg	Bas-St- Laurent kg	Témisca- mingue kg	Saguenay/ Lac-St-Jean kg	Gaspésie kg	Moyenne province kg
Juin			4,56 \$	5,00 \$							4,78 \$
Juillet	7,60 \$	4,88 \$	5,29 \$	5,00 \$	4,70 \$	5,60 \$	5,43 \$	8,32 \$	5,90 \$	6,51 \$	5,92 \$
Août				5,00 \$	7,60 \$	7,60 \$			5,90 \$	6,51 \$	6,52 \$
Septembre					7,60 \$	7,60 \$			5,90 \$	6,51 \$	6,90 \$
											6,03 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Note supplémentaire: Des saisons 2019 à 2023, on observe une évolution positive et continue du prix moyen.

ANNEXE 3 - PRIX AUTOCUEILLETTE FRAMBOISES

Compilation des prix à l'autocueillette pour la framboise - Saison 2025

Dates	Prix autocueillette converti en kg - framboise										
	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
26-juin				17,60 \$							17,60 \$
28-juin				17,60 \$							17,60 \$
30-juin				17,60 \$							17,60 \$
03-juil				17,60 \$							17,60 \$
05-juil				17,60 \$							17,60 \$
07-juil				17,60 \$							17,60 \$
10-juil	12,21 \$			17,60 \$							14,91 \$
12-juil	12,21 \$			17,60 \$							14,91 \$
14-juil	12,21 \$			17,60 \$							14,91 \$
17-juil	12,21 \$			17,60 \$							14,91 \$
19-juil	12,21 \$			17,60 \$							14,91 \$
21-juil	12,21 \$			17,60 \$							14,91 \$
24-juil	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$
26-juil	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$
28-juil	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$
31-juil	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$
02-août	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$
04-août	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$
07-août	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$
09-août	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$
11-août	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$
14-août	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$
16-août	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$
18-août	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$
21-août	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$
23-août	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$
25-août	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$
28-août	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$
30-août	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$
01-sept	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$
04-sept	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$
06-sept	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$
08-sept	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$

Source: Info-marchés fraise et framboise - saison 2025

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

ANNEXE 3 - PRIX AUTOCUEILLETTE FRAMBOISES

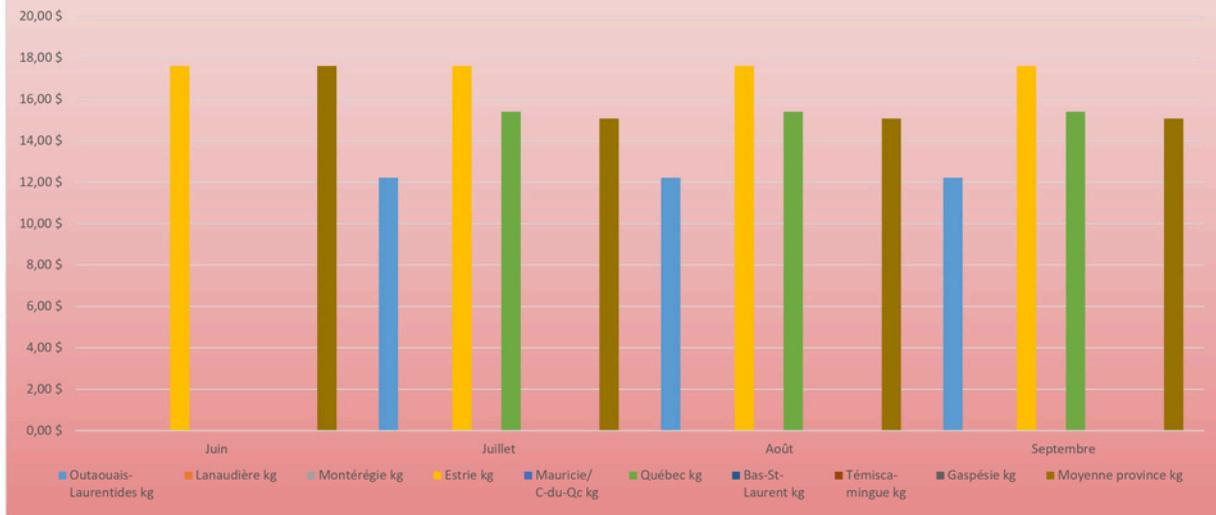
Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la framboise sur le plan régional - Saison 2025

Mois	Moyenne mensuelle du prix autocueillette pour les framboises sur le plan régional - Saison 2024										
	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin				17,60 \$							17,60 \$
JUILLET	12,21 \$			17,60 \$		15,40 \$					15,07 \$
Août	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$
Septembre	12,21 \$			17,60 \$	15,40 \$						15,07 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

15,70 \$

Prix autocueillette en kg pour la framboise sur le plan régional - Saison 2025



ANNEXE 3 - PRIX AUTOCUEILLETTE FRAMBOISES

Sommaire de la moyenne régionale des prix de l'autocueillette à la ferme de 2020 à 2024

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la framboise sur le plan régional - Saison 2024

Mois	Moyenne mensuelle du prix autocueillette pour les framboises sur le plan régional - Saison 2024										
	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	12,21 \$			17,60 \$	9,90 \$						13,24 \$
Juillet	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
Août	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
Septembre	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
Octobre											12,56 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la framboise sur le plan régional - Saison 2023

Mois	Moyenne mensuelle du prix autocueillette pour les framboises sur le plan régional - Saison 2023										
	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin				10,78 \$							10,78 \$
Juillet	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
Août	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
Septembre				10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,95 \$
											10,89 \$

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la framboise sur le plan régional - Saison 2022

Mois	Moyenne mensuelle du prix autocueillette pour les framboises sur le plan régional - Saison 2022										
	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin				8,80 \$							8,80 \$
Juillet	9,50 \$			8,80 \$	11,00 \$	8,80 \$	13,20 \$				10,26 \$
Août	9,50 \$			8,80 \$	11,00 \$	8,80 \$	13,20 \$	12,10 \$			10,41 \$
Septembre					16,50 \$						16,50 \$
											11,49 \$

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la framboise sur le plan régional - Saison 2021

Mois	Moyenne mensuelle du prix autocueillette pour les framboises sur le plan régional - Saison 2021										
	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juillet	13,29 \$	8,95 \$	8,90 \$	8,47 \$	8,95 \$	9,90 \$	5,43 \$		8,47 \$		9,66 \$
Août	13,02 \$	8,95 \$	8,95 \$	8,47 \$	8,95 \$	9,90 \$	5,43 \$		8,47 \$	10,08 \$	9,15 \$
Septembre	12,21 \$	8,95 \$	9,77 \$	8,47 \$		9,90 \$	5,43 \$		8,47 \$	11,00 \$	9,38 \$
											9,40 \$

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la framboise sur le plan régional - Saison 2020

Mois	Moyenne mensuelle du prix autocueillette pour les framboises sur le plan régional - Saison 2020										
	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juillet	11,00 \$	11,00 \$	6,93 \$	8,25 \$	8,25 \$	13,20 \$	8,68 \$	16,61 \$	8,14 \$		9,58 \$
Août	11,00 \$	11,00 \$	6,93 \$	8,25 \$	8,25 \$	13,20 \$	8,68 \$	16,61 \$	8,14 \$		10,10 \$
Septembre					8,25 \$	13,20 \$	8,68 \$		8,14 \$		9,57 \$
											9,75 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

ANNEXE 4 - PRIX KIOSQUE FRAISES

Compilation des prix au kiosque à la ferme pour la fraise - Saison 2025

Dates	Prix kiosque à la ferme - fraise										
	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	kg
02-juin											
05-juin											
07-juin											
09-juin											
12-juin	9,77 \$	12,21 \$	13,02 \$		13,02 \$	13,02 \$					12,21 \$
14-juin	9,77 \$	12,21 \$	13,02 \$		13,02 \$	13,02 \$					12,21 \$
16-juin	9,77 \$	12,21 \$	13,02 \$		13,02 \$	13,02 \$					12,21 \$
19-juin	9,77 \$	12,21 \$	13,02 \$	11,40 \$	13,02 \$	13,02 \$					12,07 \$
21-juin	9,77 \$	12,21 \$	13,02 \$	11,40 \$	13,02 \$	13,02 \$					12,07 \$
23-juin	9,77 \$	12,21 \$	13,02 \$	11,40 \$	13,02 \$	13,02 \$					12,07 \$
26-juin	9,77 \$	11,40 \$	13,02 \$	11,40 \$	13,02 \$	13,02 \$	10,58 \$	15,47 \$			12,21 \$
28-juin	9,77 \$	11,40 \$	13,02 \$	11,40 \$	13,02 \$	13,02 \$	10,58 \$	15,47 \$			12,21 \$
30-juin	9,77 \$	11,40 \$	13,02 \$	11,40 \$	13,02 \$	13,02 \$	10,58 \$	15,47 \$			12,21 \$
03-juil	9,77 \$	11,40 \$	13,02 \$	11,40 \$	13,02 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$			11,80 \$
05-juil	9,77 \$	11,40 \$	13,02 \$	11,40 \$	13,02 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$			11,80 \$
07-juil	9,77 \$	11,40 \$	13,02 \$	11,40 \$	13,02 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$			11,80 \$
10-juil	9,77 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$			11,40 \$
12-juil	9,77 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$			11,40 \$
14-juil	9,77 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$			11,40 \$
17-juil	9,77 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$			11,40 \$
19-juil	9,77 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$			11,40 \$
21-juil	9,77 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$			11,40 \$
24-juil	9,77 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$	8,68 \$	10,47 \$	11,03 \$
26-juil	9,77 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$	8,68 \$	10,47 \$	11,03 \$
28-juil	9,77 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$	8,68 \$	10,47 \$	11,03 \$
31-juil	9,77 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$	8,68 \$	10,47 \$	11,03 \$
02-août	9,77 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$	8,68 \$	10,47 \$	11,03 \$
04-août	9,77 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$	8,68 \$	10,47 \$	11,03 \$
07-août	9,77 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$	8,68 \$	10,47 \$	11,03 \$
09-août	9,77 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$	8,68 \$	10,47 \$	11,03 \$
11-août	9,77 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$	8,68 \$	10,47 \$	11,03 \$
14-août	9,77 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$	8,68 \$	10,47 \$	11,03 \$
16-août	9,77 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$	8,68 \$	10,47 \$	11,03 \$
18-août	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$	8,68 \$	10,47 \$	10,54 \$
21-août	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$	8,68 \$	10,47 \$	10,54 \$
23-août	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$	8,68 \$	10,47 \$	10,54 \$
25-août	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$		8,68 \$	10,47 \$	10,00 \$
28-août	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$		8,68 \$	10,47 \$	10,00 \$
30-août	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$		8,68 \$	10,47 \$	10,00 \$
01-sept	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$		8,68 \$	10,47 \$	10,00 \$
04-sept	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$		8,68 \$	10,47 \$	10,00 \$
06-sept	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$		8,68 \$	10,47 \$	10,00 \$
08-sept	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$		8,68 \$	10,47 \$	10,00 \$
11-sept	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$		8,68 \$	10,47 \$	10,00 \$
13-sept	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$		8,68 \$	10,47 \$	10,00 \$
15-sept	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$		8,68 \$	10,47 \$	10,00 \$
18-sept	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$		8,68 \$	10,47 \$	10,00 \$
20-sept	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$		8,68 \$	10,47 \$	10,00 \$
22-sept	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$		8,68 \$	10,47 \$	10,00 \$
25-sept	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$		8,68 \$	10,47 \$	10,00 \$
27-sept	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$		8,68 \$	10,47 \$	10,00 \$
30-sept	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$					10,04 \$
02-oct	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$					10,04 \$
05-oct	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$					10,04 \$

Source: Info-marchés fraise et framboise - saison 2025.

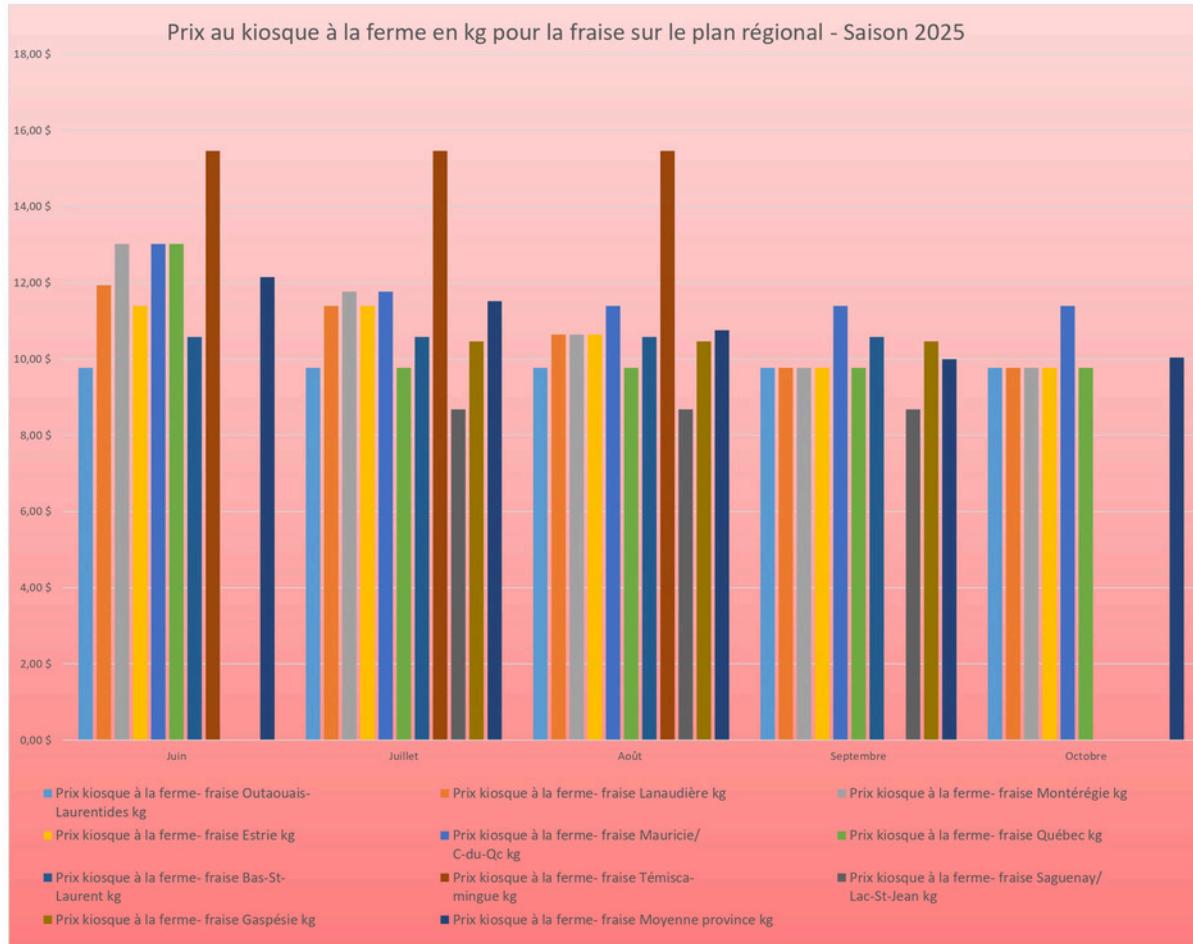
Note: le prix à l'autocueillette est basée selon la conversion des différents formats offerts (litre ou crête) et les prix du Témiscamingue sont pour de la fraise biologique.

ANNEXE 4 - PRIX KIOSQUE FRAISES

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la fraise sur le plan régional - Saison 2025

Mois	Prix kiosque à la ferme- fraise											Moyenne province
	Outaouais- Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/ C-du-Qc	Québec	Bas-St- Laurent	Témisca- mingue	Saguenay/ Lac-St-Jean	Gaspésie	kg	
Juin	9,77 \$	11,94 \$	13,02 \$	11,40 \$	13,02 \$	13,02 \$	10,58 \$	15,47 \$				12,15 \$
Juillet	9,77 \$	11,40 \$	11,77 \$	11,40 \$	11,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$	8,68 \$	10,47 \$		11,52 \$
Août	9,77 \$	10,64 \$	10,64 \$	10,64 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$	15,47 \$	8,68 \$	10,47 \$		10,76 \$
Septembre	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$	10,58 \$		8,68 \$	10,47 \$		10,00 \$
Octobre	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$	11,40 \$	9,77 \$						10,04 \$
												10,89 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.



ANNEXE 4 - PRIX KIOSQUE FRAISES

Sommaire de la moyenne régionale des prix au kiosque à la ferme de 2019 à 2024

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la fraise sur le plan régional - Saison 2024

Mois	Prix kiosque à la ferme- fraise										
	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	12,34 \$	11,54 \$	11,40 \$	10,85 \$	12,21 \$	11,40 \$					11,90 \$
Juillet	11,40 \$	9,77 \$	11,02 \$	10,85 \$	12,21 \$	11,02 \$	9,16 \$		9,77 \$	8,14 \$	10,62 \$
Août	11,40 \$	9,77 \$	8,89 \$	10,85 \$	10,89 \$	10,58 \$	10,89 \$		9,77 \$	8,14 \$	10,13 \$
Septembre	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$	9,77 \$		9,77 \$	8,14 \$	9,97 \$
Octobre	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$					10,08 \$
											10,54 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la fraise sur le plan régional - Saison 2023

Mois	Prix kiosque à la ferme- fraise										
	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	10,39 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	9,77 \$	10,12 \$
Juillet	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	10,12 \$	10,74 \$
Août	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	11,40 \$	10,75 \$
Septembre	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$		8,68 \$	11,40 \$	10,60 \$
Octobre	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$					10,36 \$
											10,54 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la fraise sur le plan régional - Saison 2022

Mois	Prix kiosque à la ferme- fraise										
	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne
kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	10,74 \$	10,27 \$	10,30 \$	12,15 \$	12,49 \$	9,88 \$					10,97 \$
Juillet	9,77 \$	8,26 \$	8,14 \$	11,40 \$	10,99 \$	7,60 \$	9,67 \$		8,58 \$	9,99 \$	9,38 \$
Août	8,77 \$	8,14 \$	8,14 \$	11,40 \$	10,99 \$	7,60 \$	9,60 \$		8,14 \$	9,77 \$	9,17 \$
Septembre	8,68 \$	8,14 \$	9,77 \$	8,91 \$	10,99 \$	7,60 \$	9,77 \$		8,14 \$	8,79 \$	8,98 \$
Octobre	8,68 \$	8,14 \$	10,17 \$	8,29 \$	10,99 \$	7,60 \$					8,98 \$
											9,49 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la fraise sur le plan régional - Saison 2021

Mois	Prix kiosque à la ferme- fraise										
	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne
kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	8,14 \$	5,43 \$	8,41 \$	7,87 \$	10,13 \$	7,87 \$					8,23 \$
Juillet	8,14 \$	5,43 \$	8,14 \$	7,87 \$	10,58 \$	7,05 \$	8,09 \$	13,02 \$	8,14 \$	8,84 \$	8,56 \$
Août	7,76 \$	5,43 \$	9,12 \$	7,87 \$	9,74 \$	6,80 \$	8,18 \$	13,02 \$	8,14 \$	8,52 \$	8,46 \$
Septembre	7,60 \$	5,43 \$	9,77 \$	7,87 \$	9,90 \$	8,00 \$	8,68 \$		8,14 \$	9,77 \$	8,35 \$
Octobre	7,60 \$		9,77 \$	7,87 \$		8,14 \$					8,34 \$
											8,39 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la fraise sur le plan régional - Saison 2020

Mois	Prix kiosque à la ferme- fraise										
	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne
kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	9,76 \$	9,22 \$	7,05 \$	8,68 \$	11,12 \$	9,22 \$					9,18 \$
Juillet	8,14 \$	7,76 \$	7,01 \$	8,14 \$	9,45 \$	8,47 \$	7,60 \$	11,80 \$	6,93 \$	9,77 \$	8,51 \$
Août	8,14 \$	8,14 \$	7,44 \$	8,14 \$	9,36 \$	7,60 \$	7,60 \$	11,80 \$	7,75 \$	9,77 \$	8,57 \$
Septembre	8,14 \$	8,14 \$	6,51 \$	8,14 \$	9,36 \$	7,60 \$	7,60 \$		7,87 \$	9,77 \$	8,12 \$
Octobre	8,14 \$	8,14 \$	6,51 \$	8,14 \$	9,36 \$	7,60 \$					7,98 \$
											8,47 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Note supplémentaire: La saison 2025 a été celle où on a observé le prix moyen saisonnier le plus élevé avec 10,89 \$/kg.

En observant le prix moyen saisonnier de 2021 à 2025, on observe une évolution positive constante.

ANNEXE 5 - PRIX KIOSQUE FRAMBOISES

Compilation des prix au kiosque à la ferme pour la framboise - Saison 2025

Dates	Prix au kiosque à la ferme converti en kg - framboise										
	Outaouais- Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/ C-du-Qc	Québec	Bas-St- Laurent	Témiscam- mingue	Saguenay/ Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
26-juin				27,67 \$							27,67 \$
28-juin				27,67 \$							27,67 \$
30-juin				27,67 \$							27,67 \$
03-juil				27,67 \$							27,67 \$
05-juil				27,67 \$							27,67 \$
07-juil				27,67 \$							27,67 \$
10-juil	16,00 \$	22,79 \$		27,67 \$							22,16 \$
12-juil	16,00 \$	22,79 \$		27,67 \$							22,16 \$
14-juil	16,00 \$	22,79 \$		27,67 \$							22,16 \$
17-juil	16,00 \$	22,79 \$	26,05 \$	27,67 \$	26,01 \$						23,71 \$
19-juil	16,00 \$	22,79 \$	26,05 \$	27,67 \$	26,01 \$						23,71 \$
21-juil	16,00 \$	22,79 \$	26,05 \$	27,67 \$	26,01 \$						23,71 \$
24-juil	14,65 \$	22,79 \$	26,05 \$	27,67 \$	22,79 \$						22,79 \$
26-juil	14,65 \$	22,79 \$	26,05 \$	27,67 \$	22,79 \$						22,79 \$
28-juil	14,65 \$	22,79 \$	26,05 \$	27,67 \$	22,79 \$						22,79 \$
31-juil	14,65 \$	22,79 \$	26,05 \$	27,67 \$	22,79 \$						22,79 \$
02-août	14,65 \$	22,79 \$	26,05 \$	27,67 \$	22,79 \$						22,79 \$
04-août	14,65 \$	22,79 \$	26,05 \$	27,67 \$	22,79 \$						22,79 \$
07-août	14,65 \$	22,79 \$	26,05 \$	27,67 \$	22,79 \$						22,79 \$
09-août	14,65 \$	22,79 \$	26,05 \$	27,67 \$	22,79 \$						22,79 \$
11-août	14,65 \$	22,79 \$	26,05 \$	27,67 \$	22,79 \$						22,79 \$
14-août	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	19,53 \$						21,49 \$
16-août	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	19,53 \$						21,49 \$
18-août	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	19,53 \$	41,67 \$					24,85 \$
21-août	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	19,53 \$	41,67 \$					24,85 \$
23-août	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	19,53 \$	41,67 \$					24,85 \$
25-août	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	19,53 \$	41,67 \$					24,85 \$
28-août	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	19,53 \$	41,67 \$					24,85 \$
30-août	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	19,53 \$	41,67 \$					24,85 \$
01-sept	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	19,53 \$	41,67 \$					24,85 \$
04-sept	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	19,53 \$	41,67 \$					24,85 \$
06-sept	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	19,53 \$	41,67 \$					24,85 \$
08-sept	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	19,53 \$	41,67 \$					24,85 \$
11-sept	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	19,53 \$	41,67 \$					24,85 \$
13-sept	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	19,53 \$	41,67 \$					24,85 \$
15-sept	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	21,16 \$	41,67 \$					25,12 \$
18-sept	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	21,16 \$						21,81 \$
20-sept	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	21,16 \$						21,81 \$
22-sept	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	21,16 \$						21,81 \$
25-sept	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	21,16 \$						21,81 \$
27-sept	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	21,16 \$						21,81 \$
29-sept	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	21,16 \$						21,81 \$
02-oct	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	21,16 \$						21,81 \$
04-oct	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	21,16 \$						21,81 \$
06-oct	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$	21,16 \$						21,81 \$

Source: Info-marchés fraise et framboise - saison 2025

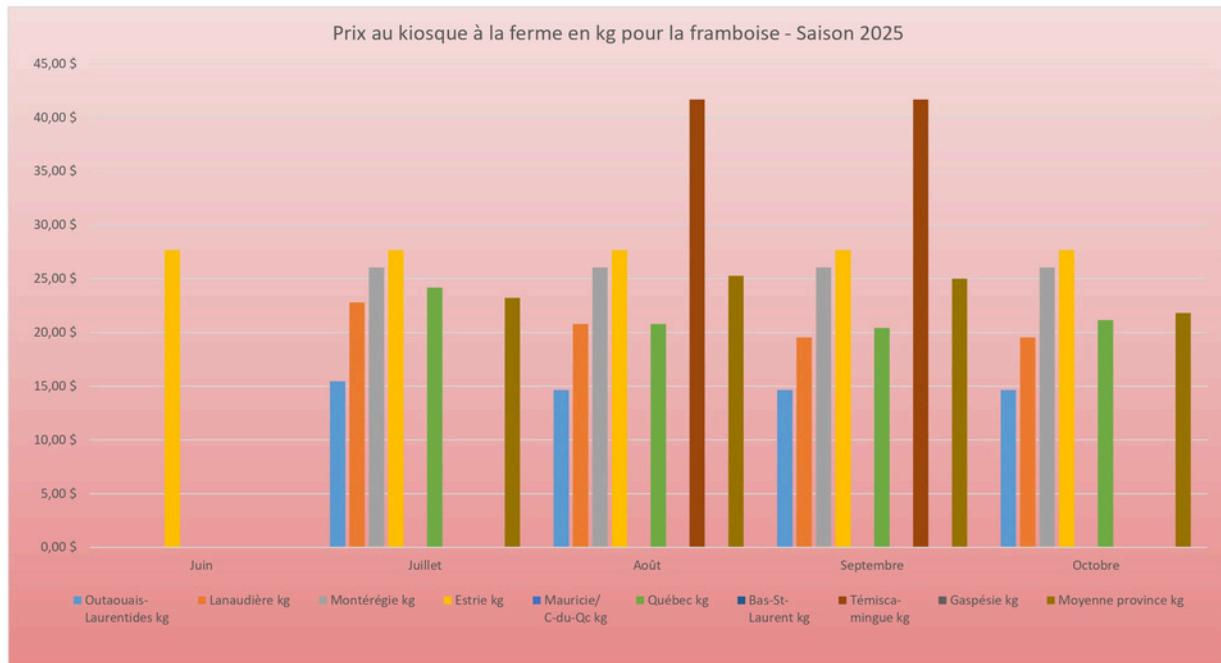
Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

ANNEXE 5 - PRIX KIOSQUE FRAMBOISES

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la framboise sur le plan régional - Saison 2025

Mois	Prix au kiosque à la ferme sur le plan régional - framboise										
	Outaouais- Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/ C-du-Qc	Québec	Bas-St- Laurent	Témiscamingue	Saguenay/ Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin					27,67 \$						
Juillet	15,46 \$	22,79 \$	26,05 \$	27,67 \$		24,17 \$					23,23 \$
Août	14,65 \$	20,79 \$	26,05 \$	27,67 \$		20,79 \$		41,67 \$			25,27 \$
Septembre	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$		20,41 \$		41,67 \$			25,00 \$
Octobre	14,65 \$	19,53 \$	26,05 \$	27,67 \$		21,16 \$					21,81 \$
											23,83 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.



ANNEXE 5 - PRIX KIOSQUE FRAMBOISES

Sommaire de la moyenne régionale des prix au kiosque à la ferme de 2020 à 2024

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la framboise sur le plan régional - Saison 2024

Mois	Prix au kiosque à la ferme sur le plan régional - framboise										
	Outaouais-Lauréntides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin											
Juillet	19,53 \$	18,72 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$		19,53 \$		21,26 \$
Août	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
Septembre	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
Octobre	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$					21,71 \$
Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.											22,77 \$

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la framboise sur le plan régional - Saison 2023

Mois	Prix au kiosque à la ferme sur le plan régional - framboise										
	Outaouais-Lauréntides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin				26,05 \$							26,05 \$
Juillet	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
Août	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
Septembre	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
Octobre	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.											24,53 \$

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la framboise sur le plan régional - Saison 2022

Mois	Prix au kiosque à la ferme sur le plan régional - framboise										
	Outaouais-Lauréntides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin			22,79 \$								22,79 \$
Juillet	19,53 \$	18,92 \$	21,05 \$	24,42 \$	21,16 \$	19,53 \$	21,16 \$				20,83 \$
Août	19,53 \$	19,53 \$	19,53 \$	24,42 \$	21,16 \$	19,28 \$	21,16 \$		19,53 \$	13,02 \$	19,69 \$
Septembre	19,53 \$	19,53 \$	19,53 \$	24,42 \$	21,16 \$	16,28 \$					20,08 \$
Octobre	19,53 \$	19,53 \$	19,53 \$	24,42 \$	21,16 \$	16,28 \$					20,08 \$
Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.											20,69 \$

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la framboise sur le plan régional - Saison 2021

Mois	Prix au kiosque à la ferme sur le plan régional - framboise										
	Outaouais-Lauréntides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juillet	19,53 \$	18,49 \$	12,82 \$	19,53 \$	20,87 \$	16,98 \$	17,91 \$		19,53 \$		18,28 \$
Août	17,28 \$	19,53 \$	12,40 \$	19,53 \$	18,97 \$	17,78 \$	13,40 \$		19,53 \$	12,62 \$	16,83 \$
Septembre	21,29 \$	19,53 \$	15,15 \$	19,53 \$	18,72 \$	19,53 \$	13,02 \$		19,53 \$	11,40 \$	18,56 \$
Octobre	22,79 \$		16,28 \$	19,53 \$		19,53 \$					19,53 \$
Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.											18,30 \$

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la framboise sur le plan régional - Saison 2020

Mois	Prix au kiosque à la ferme sur le plan régional - framboise										
	Outaouais-Lauréntides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juillet	14,88 \$	20,93 \$	20,51 \$	16,28 \$	17,33 \$	20,67 \$			16,28 \$		18,51 \$
Août	17,67 \$	19,88 \$	22,33 \$	16,98 \$	18,72 \$	21,16 \$	20,35 \$	27,94 \$	19,77 \$		20,35 \$
Septembre	19,53 \$	21,16 \$	21,16 \$	17,91 \$	18,72 \$	21,98 \$	19,53 \$	29,41 \$	20,35 \$		20,60 \$
Octobre	19,53 \$	21,16 \$	21,16 \$	17,91 \$	18,72 \$	19,53 \$					19,67 \$
Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.											19,78 \$

Note supplémentaire: La saison 2023 a été celle où on a observé le prix moyen saisonnier le plus élevé. La saison enregistre le 2e plus haut prix avec 23,83 \$/kg.

Concernant la saison 2023, la framboise y a connue le prix moyen le plus élevé avec environ 24,53 \$ / kg.

ANNEXE 6 - RÉSULTATS - ESSAIS DE VARIÉTÉS CULTIVARS

Évaluation de nouvelles variétés de fraisiers et framboisiers Résumé de la saison 2025

Roxane Pusnel, biol. M.Sc, Julien Brière, agr. et Jinnie Guibert, tech. biol.

Le Carrefour Industriel et Expérimental de Lanaudière (CIEL) est le site d'essais publics de variétés de fraisiers pour le Québec depuis maintenant 14 ans. Ces essais sont mis en place afin de maintenir la compétitivité des entreprises agricoles et de favoriser le développement du secteur des petits fruits au Québec. Le CIEL est également un des membres du CBTN (Canadian Berry Trial Network), réseau canadien d'essai de variétés de petits fruits mis en place en 2018.

Ce rapport présente un résumé des résultats de ces deux financements pour la saison 2025, notamment d'un essai de variétés de fraisiers à jours neutres implanté sur plasticulture en 2025, d'un essai de variétés de fraisiers à jours courts implantés sur plasticulture en 2024 et 2025 ainsi qu'un essai de variétés de framboises implanté en 2024. Tous les essais ont été conçus avec un dispositif en blocs complets aléatoires et ont pour but d'obtenir des informations sur les caractéristiques agronomiques et de comparer la performance de nouvelles variétés à celles de référence.

Le rapport final sera déposé sous peu sur Agri-Réseau et rapportera de façon détaillée les objectifs spécifiques, la méthodologie et les résultats de ces essais.

Essai de variétés de fraises à jours neutres, Implantation 2025

En 2025, dix variétés de fraisiers à jours neutres ont été sélectionnées : 18-145R, 19-140R, 19-106R, 19-011R, Red Orizaba, Murano, K17-07 DN, Salma, 15-107R et UC Golden Gate, et ont été comparées à la variété de référence Seascapes. Les résultats de la saison sont présentés dans le tableau 1 et la figure 1 (graphique séparé en deux pour faciliter la lecture).

La majorité des variétés ont commencé à produire le 14 ou 17 juillet, à l'exception de la variété K17-07 DN qui a commencé à produire le 04 août. Un pic de production a été observé pour toutes les variétés en août, particulièrement le 11 et 25 août. La variété K17-07 DN n'a pas présenté le pic du 11 août, alors que les variétés Seascapes et 15-107R n'ont pas présenté celui du 25 août. Par la suite, le rendement a chuté et s'est maintenu à un niveau plus bas mais relativement constant pour le reste de la saison (Figure 1).

Au niveau du rendement commercialisable (fruits de plus de 6 g), les variétés qui ont les mieux performées étaient les variétés à numéro de Planasa 19-011R (624 g/plant) et 19-106R (581 g/plant), sans différence significative avec les variétés 18-145R (538 g/plant), 19-140R (538 g/plant), Red Orizaba (519 g/plant), Murano (512 g/plant) et UC Golden Gate (553 g/plant). Les autres variétés ont eu des rendements entre 361 et 402 g/plant et ne sont pas significativement différentes de la Seascapes (299 g/plant) (Tableau 1). À noter que, cette année, la Seascapes a moins produit que les autres années, les plants sont restés plus petits.

Pour ce qui est du déclassement des fraises, une population importante de dindes sauvages sur le site a causé beaucoup de perte, ainsi, la 15-107R et la Murano sont celles qui ont eu le plus de déclassement avec 47 et 48 % du nombre de fruits déclassés, dont presque la moitié à cause des dommages dus à la faune (15 et 20 % du nombre de fruits total). La Seascapes n'a pas statistiquement été différente de ces deux variétés avec 42 % de fruits déclassés, mais principalement à cause du calibre insuffisant (16 % du nombre de fruits total). Les dommages causés par la faune ont été la cause principale de déclassement pour toutes les variétés sauf pour les variétés 19-106R (malformation, 9 % du nombre de fruits total) et la K17-07 DN (calibre insuffisant pour 11 % du nombre total de fruits) (Tableau 1).

Par ailleurs, les variétés 19-140R, 19-106R et 19-011R se distinguent des autres en ayant des calibres moyens de 17,6 à 18 g/fruit. Les variétés Seascapes et K17-07 DN sont celles qui ont eu les plus petits fruits avec des calibres de 12 et 11,6 g/fruit respectivement, sans différence statistique avec Murano (12,1 g/fruit). Le calibre moyen des autres variétés a varié entre 13,3 et 16,4 g/fruit (Tableau 1).

Pour les paramètres morphologiques, toutes les variétés ont produit plus de stolons que la Seascapes (3,9 stolons par plant), sauf les variétés 18-145R, K17-07 DN et Salma qui n'ont pas été statistiquement différentes (6,1 à 6,6 stolons par plant) (Tableau 1). Pour les hampes florales, seules les variétés 18-145R et Murano ont été statistiquement différentes de Seascapes avec 22,3 et 20,7 hampes florales par plant respectivement contre 15,8 pour Seascapes. Quant au nombre de couronnes par plant, aucune variété n'a été statistiquement différente de Seascapes (Tableau 1).

Enfin, lors des tests d'appréciation gustative, ce sont les variétés Seaside, 18-145R, Murano et 15-107R qui ont été les plus appréciées (Tableau 1).

Essai de variétés de fraises à jours courts, Implantation 2024

En 2024, les variétés Keepsake, Magnum, Flavorfest, K15-11, UC Monarch, UC Surline et SC 58-9-20 ont été sélectionnées pour être comparées à la variété témoin Jewel.

Toutes les variétés ont commencé à produire entre le 06 et le 09 juin. Au niveau de la production commercialisable hebdomadaire (fruits de plus de 6 g), les variétés ont présenté un pic de production le 20 juin. Les variétés K15-11 et SC 58-9-20 se sont distinguées en produisant deux pics de production, un premier le 13 juin (208 et 141 g/plant) et un deuxième le 20 juin (172 et 170 g/plant respectivement) (Figure 2).

Au niveau du rendement commercialisable en g/plant (fruits petits et standards), aucune variété n'a été statistiquement différente du témoin Jewel (591 g/plant). Cependant, lorsqu'on regarde le % du nombre de fruits commercialisables par rapport au nombre de fruits récoltés au total, la variété K15-11 a produit plus de fruits commercialisables que le témoin (74 % contre 52 %) alors que la variété UC Monarch en a produit moins (37 %). Pour le rendement total, seule la variété UC Surline a produit moins de fruits que Jewel (464 g/plant contre 800 g/plant) (Tableau 2).

Pour les fruits déclassés, les variétés K15-11, UC Surline et SC 58-9-20 ont eu statistiquement moins de fruits déclassés que la Jewel (entre 26 et 33 % du nombre total de fruits contre 48 %). On note que la variété UC Monarch a eu plus de fruits déclassés que la Jewel (64 % du nombre total de fruits), en majorité à cause de la punaise terne (11 % du nombre total de fruits), une des quatre parcelles de cette variété ayant été envahie ; mais aussi à cause de dommages reliés à la faune (7 %), de mauvaise pollinisation (10 %) et de tache pourpre (10 %, contre 0 à 0,6 % pour les autres variétés) (Tableau 2 et données non présentées). Pour les autres variétés, la cause de déclassement principale a été des fraises de moins de 6 g pour toutes les variétés sauf pour la Magnum, la K15-11 et la UC Surline dont la cause principale a été les dommages par la faune (Tableau 2).

Le calibre moyen des variétés UC Monarch et UC Surline a été plus haut que celui de Jewel avec 16,1 et 15,8 g/fruit respectivement contre 13,7. Toutes les autres variétés n'ont pas été statistiquement différentes de Jewel (Tableau 2).

Pour les paramètres morphologiques, aucune des variétés n'a présenté de différence significative avec Jewel (6,9 à 16,5 hampes florales par plant en moyenne). Quant au nombre de couronnes par plant, cette variable ne suivait pas une loi normale et les statistiques n'ont pas pu être réalisées, on note que la variété qui a eu le plus de couronnes est la K15-11 avec 4,6 couronnes par plant en moyenne contre 2,6 pour la Magnum et 2,8 pour Jewel (Tableau 2).

Enfin, lors des tests de goût, Jewel a été la variété la plus appréciée (3,9/5). Les variétés Keepsake et Magnum se sont rapprochées de cette cote avec 3,3 et 3,4 respectivement (Tableau 2).

Essai de variétés de fraises à jours courts, implantation 2025

Un essai de variété de fraises à jours courts a été implanté en 2025. Les variétés Yambu, Jive, Florida Ember, UC Surline, UC Monarch, SC 58-9-20, K16-20, Florida Encore et Denali ont été choisies pour être étudiées et comparées à la variété de référence Jewel. L'implantation des variétés s'est bien passée, des mesures ont été prises sur les stolons, les maladies et la vigueur ; à noter que la variété Jive a été récoltée en année d'implantation, comme il s'agissait de trayplant 250cc (données non présentées).

Essai de variétés de framboises primocanes, implantation 2024

Un essai de framboises primocanes a été implanté en 2024. Les variétés Polana, Finnberry, Joan J, Caroline, Kwanza et Double Gold ont été choisies pour être évaluées et comparées aux deux variétés témoins Polka et Pathfinder. La variété Himbo Top (Rafzaku) a été ajoutée au dispositif en 2025 et s'est bien implantée. Des mesures sur la vigueur, la densité et les maladies et ravageurs ont été prises sur les parcelles en 2025 (données non présentées). Toutes les variétés seront en production en 2026.

Tableau 1. Performances moyennes des variétés de fraises à jours neutres (Lanoraie, Québec, 2025)

Variétés	Rendement (g/plant)			Proportion de la récolte annuelle (% nbr)		Déclassement principal	Calibre moyen (g/fruit)	Nbr de stolons	Nbr de hampes florales	Nbr de couronnes	Appréciation gustative*
	Total	Comm.	Non-comm.	Comm.	Non-comm.						
Seascape (T) 18-145R	403,8 e	298,7 e	105,1 bc	58,2 ef	41,8 ab	Petit < 6 g (16%)	12,0 f	3,9 d	15,8 cd	3,5 abcd	3,8
19-104R	672,6 abcd	537,5 abc	135,1 bc	69,1 bc	30,9 de	Faune (10%)	14,2 cd	6,1 cd	22,3 a	4,0 ab	3,6
19-106R	633,9 abcd	498,0 abcd	135,8 bc	62,1 cde	37,9 bcd	Faune (10%)	18,0 a	7,6 bc	18,6 abc	3,7 abc	2,8
011R Red	716,6 a	580,8 a	135,8 bc	68,0 bcd	32,0 cde	Malformation (9%)	17,6 a	7,0 bc	13,8 d	2,7 d	2,7
orizaba Murano	708,3 ab	624,2 a	84,0 c	78,7 a	21,3 f	Faune (5%)	17,6 a	9,7 ab	13,3 d	3,6 abcd	2,4
K17-07 DN	685,5 abc	518,8 abcd	166,7 ab	61,6 de	38,4 bc	Faune (9%)	15,3 bc	9,3 abc	16,1 cd	3,1 cd	3,0
Salma	718,9 a	512,1 abcd	206,8 a	53,1 f	46,9 a	Faune (15%)	12,1 ef	9,7 ab	20,7 ab	4,1 a	3,7
UC Golden Gate	512,9 bcde	389,2 cde	123,8 bc	64,1 bcde	35,9 bcde	Petit < 6 g (11%)	11,6 f	6,6 bcd	14,3 d	2,9 cd	2,0
Valeur de P	504,3 cde	401,6 bcde	102,7 c	63,4 cde	36,6 bcd	Faune (9%)	13,5 d	6,2 bcd	13,7 d	2,9 cd	2,9
482,3 de	360,6 de	121,7 bc	52,4 f	47,6 a	Faune (20%)	13,3 de	12,6 a	16,5 bcd	4,0 ab	3,5	
663,4 abcd	553,1 ab	110,3 bc	70,7 b	29,3 e	Faune (8%)	16,4 b	7,1 bc	15,4 cd	3,2 bcd	2,9	
<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	-	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	

* Sur une échelle de 1 à 5 ; 1 = Le moins apprécié à 5 = Le plus apprécié

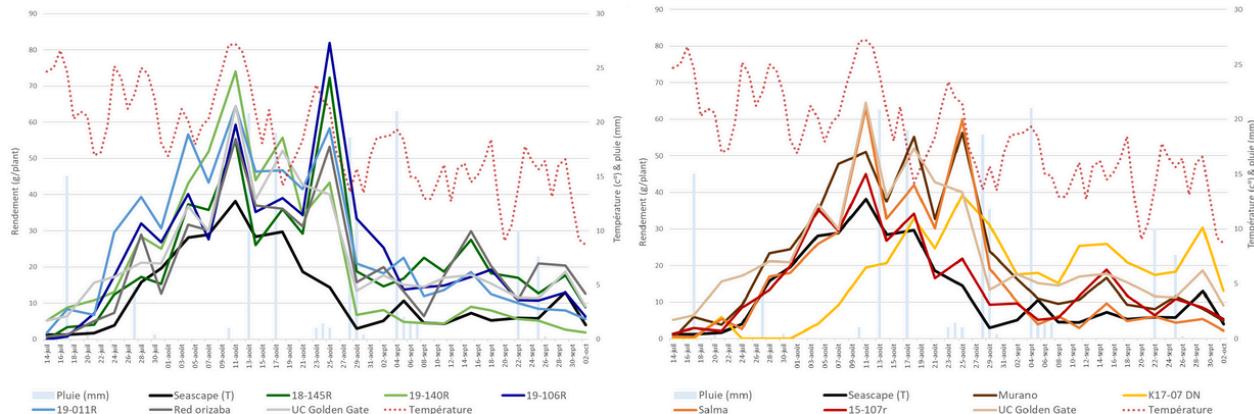


Figure 1. Rendements commercialisables hebdomadaires des variétés de fraises à jours neutres (Lanoraie, Québec, 2025)

Tableau 2. Performances moyennes des variétés de fraises à jours courts implantées en 2024 (Lanoraie, Québec, 2025)

Variétés	Rendement (g/plant)			Proportion de la récolte annuelle (% nbr)		Déclassement principal	Calibre moyen (g/fruit)	Nbr de hampes florales	Nbr de couronnes	Appréciation gustative*
	Total	Comm.	Non-comm.	Comm.	Non-comm.					
Jewel (T)	800,1 a	590,9 abc	209,2 ab	52,1 c	47,9 b	Fruits < 6 g (17%)	13,7 bc	12,4 abc	2,8	3,9
Keepsake	529,9 ab	409,9 bc	120,0 bc	58,9 bc	41,1 bc	Fruits < 6 g (13%)	12,7 c	7,5 c	4,6	3,3
Magnum	698,0 ab	542,9 abc	155,0 abc	61,3 abc	38,7 bcd	Faune (9%)	13,6 bc	13,8 ab	2,6	3,4
Flavorfest	679,5 ab	547,3 abc	132,2 abc	63,7 abc	36,3 bcd	Fruits < 6 g (12%)	15,0 ab	11,4 abc	4,4	3,0
K15-11	761,3 ab	669,0 a	92,4 c	73,7 a	26,3 d	Faune (8%)	14,7 ab	10,6 bc	4,6	3,0
UC Monarch	583,5 ab	345,9 c	237,6 a	36,5 d	63,5 a	Punaise terne (11%)	16,1 a	16,5 a	4,1	1,7
UC Surfline	464,4 b	387,9 bc	76,5 c	68,1 ab	31,9 cd	Faune (7%)	15,8 a	6,9 c	3,8	2,3
SC 58-9-20	728,3 ab	610,6 ab	117,7 bc	68,7 ab	31,3 cd	Fruits < 6 g (9%)	13,6 bc	11,0 abc	3,7	2,7
Valeur de P	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	-	<0,01	<0,01	-	-

* Sur une échelle de 1 à 5 ; 1 = Le moins apprécié à 5 = Le plus apprécié

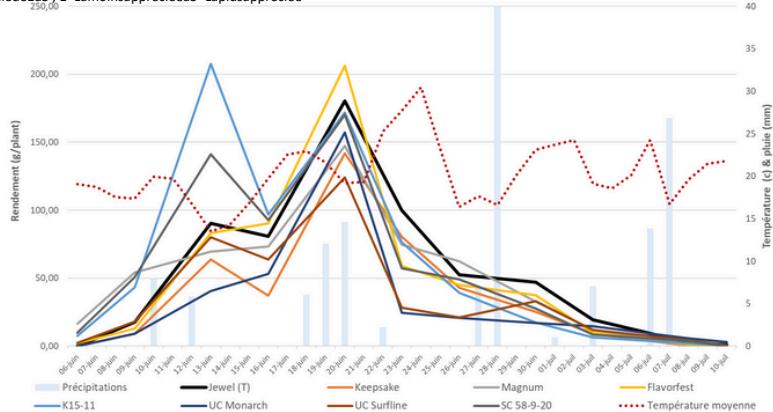


Figure 2. Rendements commercialisables hebdomadaires des variétés de fraises à jours courts implantées en 2024 (Lanoraie, Québec, 2025)

MERCI À NOS PARTENAIRES

PARTENAIRE OFFICIEL
DISTRIBUTION



PARTENAIRE PRÉSENTEUR
EXPORTATION



PARTENAIRE COLLABORATEUR
CONTENANTS



PARTENAIRES MAJEURS



Qualité. Efficacité. Fiabilité. Durabilité.



PARTENAIRES SUPPORTEURS



PARTENAIRE DIFFUSEUR

